



Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	01	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01	EDUCATION	06
TRANSPORT	01	ADMINISTRATION	14	GOVERNANCE PUBLIQUE	01
NON DEFINIS	05				

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*):

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	D18/00016/UDs/R/CIPM Lire
	Titre/objet	DÉCISION N° D18/00016/UDS/R/CIPM PORTANT RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

2	Reference	00005/ASMI/MINEPIA/SG/DDPIA/PDCVEP/CN/SGA/SPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERÊTN° 00005/ASMI/MINEPIA/SG/DDPIA/PDCVEP/CN/SGA/SPM/2022 DU 09/01/2023EN VUE DE LA SELECTION DES FERMES PILOTES PORCINES BENEFICIAIRES DES GENITEURS AMELIORES IMPORTES DANS LE CADRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR DE L'ELEVAGE ET DE LA PISCICULTURE (PDCVEP).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	24-02-2023

3	Reference	001/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°001/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 025/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 06 OCTOBRE 2022 POUR L'ACQUISITION DES MATERIELS ET MOBILERS DE BUREAU A LA CUD
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

4	Reference	008/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°008/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIOANAL OUVERT N° 035/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17 OCTOBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE SECURISATION DES TROTTOIRS DE CERTAINES RUES DU QUARTIER BONANJO DANS LA VILLE DE DOUALA
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

5	Reference	G13/00017/UDs/R/CIPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N° G13/00017/UDS/R/CIPM PORTANT PUBLICATION DES FFESBLRATS D'ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	001 /ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET N° 001 /ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 13 JANVIER 2023 SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE NOM DU PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS) INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS : RECRUTEMENT D'UNE FIRME DE CONSULTANTS POUR LA FINALISATION DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ APPROFONDIE POUR LA MISE EN PLACE DE LA CENTRALE D'ACHAT. CRÉDIT IDA NUMÉRO : 61 40-CM NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROJET P151155 RÉFÉRENCES : PLAN DE PASSATION DES MARCHÉS DU PEPS VALIDÉ LE 17 NOVEMBRE 2022, ONGLET « CONSULTANTS ».
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	30-01-2023

7	Reference	006/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°006/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 029/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17 OCTOBRE 2022 TRAVAUX DE REHABILITATION ET AMENAGEMENT DE CERTAINS EQUIPEMENTS MARCHANDS DE LA VILLE DE DOUALA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

8	Reference	1364/CUB/SG/DAG/SDMGP/SPIVIH/2U^2 Lire
	Titre/objet	DECISION COMI V LUNAUTAIRR N° 1364/DC/CUB/SG/DAG/SDMGP/SPLVIH/2U^2 KPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'AAO N°09/AONO/CUB/SG/DAG/SDMGP/SPMP/CIPM/20222 DU 07 OCTOBRE 2022 POUR LES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DE PROTECTION DES PIGNONS DU RESTAURANT ET SALLE D'EXPOSITION AU PARC DE LOISIRS PAUL BIYA CONTRE L'INFILTRATION DES EAUX DE PLUIE DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES REGIONALES » VILLE DE BAFOUSSAM EN PROCEDURE D'URGENCE..
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

9	Reference	001/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 025/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 06 OCTOBRE 2022 POUR L'ACQUISITION DES MATERIELS ET MOBILIERIS A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

10	Reference	007/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°007/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 033/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17 OCTOBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PARKING DES ENGINIS LOURDS DE YOUPWE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

11	Reference 009/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°009/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 035/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17 OCTOBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE SECURISATION DES TROTTOIRS DE CERTAINES RUES DU QUARTIER BONANJO DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022 & SUIVANTS Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

12	Reference 008/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°008/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 033/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17 OCTOBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PARKING DES ENGINES LOURDS DE YOUPWEFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

13	Reference DEC N° 030/ DM/CAFAN/SG/23 Lire Titre/objet PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°007/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2021 DU 07 JUILLET 2021 PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-AFANLOUM/CIPM/2021 DU 19-03-2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS A AFANLOUM DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

14	Reference 007/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°007/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 029/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17 OCTOBRE 2022 TRAVAUX DE REHABILITATION ET AMENAGEMENT DE CERTAINS EQUIPEMENTS MARCHANDS DE LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

15	Reference 002 /ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 Lire Titre/objet AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET N° 002 /ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 13 JANVIER 2023 SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE NOM DU PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS) INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS : RECRUTEMENT D'UNE FIRME DE CONSULTANTS POUR L'ÉVALUATION DE LA PHASE PILOTE DE MISE EN ŒUVRE DU MÉCANISME DE FINANCEMENT BASÉ SUR LA PERFORMANCE DES ACTEURS DANS LE SECTEUR DES MARCHÉS PUBLICS. CRÉDIT IDA NUMÉRO : 61 40-CM NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROJET P151155 RÉFÉRENCES : PLAN DE PASSATION DES MARCHÉS DU PEPS VALIDÉ LE 17 NOVEMBRE 2022, ONGLET « CONSULTANTS ». Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 30-01-2023
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

16	<p>Reference N° 246/22/D/DG/SGAMP/CEN/YDE Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 246/22/D/DG/SGAMP/CEN/YDE PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 001/AOIO/CENAME/CIPM/2022 DU 05 SEPTEMBRE 2022 RELATIF A LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS ESSENTIELS ET DISPOSITIFS MEDICAUX</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

17	<p>Reference 002/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°002/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 06 OCTOBRE 2022 POUR L'ACQUISITION DE LICENCES WINDOWS 10/11 ENTREPRISE ET OFFICE 2021 PRO (M365 E3).FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

18	<p>Reference 002/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°002/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 06 OCTOBRE 2022 POUR L'ACQUISITION DE LICENCES WINDOWS 10/11 ENTREPRISE ET OFFICE 2021 PRO (M365 E3).</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

19	<p>Reference 001/DAO/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS) NUMÉRO DU CRÉDIT : IDA N°61 40-CM INTITULÉ DU MARCHÉ : L'ACQUISITION DES ORDINATEURS PORTABLES (LAPTOPS) SUPPLEMENTAIRES. RÉFÉRENCE DAO NO : 001/DAO/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2023 DU 06 JANVIER 2023,</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 02-02-2023</p>
-----------	---

20	<p>Reference 002/DAO/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS) NUMÉRO DU CRÉDIT : IDA N°61 40-CM INTITULÉ DU MARCHÉ : REPROGRAPHIE DES DOCUMENTS TECHNIQUES RÉVISÉS (QUESTIONNAIRES) POUR LA RÉALISATION DU DÉNOMBREMENT PRINCIPAL ET DU MODULE DE BASE 4ÈME RGPH-RGAE. RÉFÉRENCE DAO NO : 002/DAO/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2023 DU 09 JAN 2023,</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 10-02-2023</p>
-----------	--

21	<p>Reference 003/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°003/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 040/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17 OCTOBRE 2022 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DRAIN A SODIKOMBO DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

22	Reference	005/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°005/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 031/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17 OCTOBRE 2022 TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BASES LOGISTIQUES DE BONAMOUSSADI ET DEIDO DANS LA VILLE DE DOUALA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

23	Reference	001/AMI/RO/PCR/RO/CIPM-SPI/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTER D'INTERET N° 001/AMI/RO/PCR/RO/CIPM-SPI/2023 DU POUR LA PRESELECTION DES COMPAGNIES D'ASSURANCE POUR L'ASSURANCE MALADIES DES MEMBRES DE L'ORGANE DELIBERANT
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	11-01-2023

24	Reference	03/AONO/C/BDJA/SIGAMP/CIPM-TBEC/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C/BDJA/SIGAMP/CIPM-TBEC/2023 DU 10/01/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE BABONG-FOTOUNI, BANDJA, DEPARTEMENT DE HAUT-NKAM
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	02-02-2023

25	Reference	01/AONO/C/BDJA/SIGAIM/CIPIM-TBEC/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (PROCEDURE D'URGENCE) N°01/AONO/C/BDJA/SIGAIM/CIPIM-TBEC/2023 DU POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A BAKOUA-FONDJOWIEKWET DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DEPARTEMENT DE HAUT-NKAM.FINANCEMENT: BIP 2023
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	02-02-2023

26	Reference	006/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°006/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 031/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17 OCTOBRE 2022 TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BASES LOGISTIQUES DE BONAMOUSSADI ET DEIDO DANS LA VILLE DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

27	Reference	02/AONO/C/BDJA/SIGAMP/CIPM-TBEC/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (PROCEDURE D'URGENCE) N°02/AONO/C/BDJA/SIGAMP/CIPM-TBEC/2023 DU 10/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BANDJA DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DEPARTEMENT DE HAUT-NKAM.FINANCEMENT : BIP 2023
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	02-02-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

28

Reference [23-001 /AMI/APME/DG/DRHFM/SDFB/SMPA](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 23-001 /AMI/APME/DG/DRHFM/SDFB/SMPA/2023 DU 12 JANVIER 2023 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE SERVICES A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 15-02-2023

29

Reference [ADDITIF 1 N°001](#) [Lire](#)

Titre/objet N° 004 /DC/C.NGOMEDZAP/CIPM/2022 DU 12 /12/2022 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE NGOMEDZAP

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

30

Reference [003/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°003/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 040/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17 OCTOBRE 2022 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DRAIN A SODIKOMBO DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5EFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

31

Reference [02/23/C/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/U07/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 02/23/C/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/U07/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/22/AONO/MINESEC-UGPEST/CSPM/2022 DU 18 OCTOBRE 2022 POUR L'ACQUISITION DE DEUX VEHICULES (UNE CAMIONNETTE ET UN MINI BUS DE 16 PLACES) ET LA FOURNITURE, INSTALLATION, MISE EN SERVICE ET FORMATION DES UTILISATEURS DU GROUPE ELECTROGENE, EN DEUX (02) LOTS SEPARES, AU LYCEE TECHNIQUE DE OMBE (LOT 1 : ACQUISITION DE DEUX VEHICULES ET LOT 2 : FOURNITURE, INSTALLATION, MISE EN SERVICE ET FORMATION DE DEUX UTILISATEURS DU GROUPE ELECTROGENE 200 KVA

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

32

Reference [001/C/BUNEC/DG/DAF/SDRFM/CSMA/NM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°001/C/BUNEC/DG/DAF/SDRFM/CSMA/NM DU 10 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°003/22/AONO/BUNEC/CIPM /2022 DU 28 NOVEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE AU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

33

Reference [131/22/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 131/22/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG. /- PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION N° 01/22/DC/MINESEC/CIPM/2022 DU 30 NOVEMBRE 2022

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

34

Reference	001/SNI/DG/DAG/DAG.A/AGS/23 Lire
Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET N°001/SNI/DG/DAG/DAG.A/AGS/23 DU10 JANVIER 2023_POUR LA FOURNITURE EN DEUX LOTS INDEPENDANTS DES PRESTATONS DE SERVICE D'ASSURANCES A LA SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT DU CAMEROUN (SNI)
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	16-02-2023

35

Reference	N°0001/ANRP/DAAF/SBMP/BM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°0001/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 11 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°007/DC/ANRP/CIPM/2022 DU 08 DECEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE AU SIEGE DE L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION ET DANS SES ANTENNES REGIONALES.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A



UNIVERSITÉ DE DSCHANG

DÉCISION N° D18/00016/UDS/R/CIPM PORTANT RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE DSCHANG (AUTORITE CONTRACTANTE)

DECIDE

ARTICLE 1er: la demande de cotation N°03/DC/CIPM/UDs/2022 du 01 Décembre 2022 pour la « fourniture du papier et de cerise » au Média Center de l'Université de Dschang » en procédure d'urgence :

ATTRIBUTAIRE
ADRESSE

STE BUILT TO WIN SARL B.P. BAFOUSSAM TEL/ +237 699 55 14 28 RC/BFM/2018/B/170 M031812692044WW

MONTANT

Montant T
Délais d'ex
semaines

ARTICLE 2: L'entreprise attributaire est invitée à prendre attache avec la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés

ARTICLE 3: La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

DSCHANG le 11 Janvier 2023

Le RRECTEUR

TSAFACK NANFOSSO Roger

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERÊTN°
00005/ASMI/MINEPIA/SG/DDPIA/PDCVEP/CN/SGA/SPM/2022 DU 09/01/2023EN VUE DE LA SELECTION
DES FERMES PILOTES PORCINES BENEFICIAIRES DES GENITEURS AMELIORES IMPORTES DANS LE
CADRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR DE L'ELEVAGE ET DE LA
PISCICULTURE (PDCVEP).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun et la Banque Africaine de Développement (BAD) ont convenu de cofinancer le Projet de Développement des Chaînes de Valeurs de l'Élevage et de la Pisciculture (PDCVEP), objet de l'Accord de Prêt N°2000200003001, signé le 3 avril 2020 et ratifié par Décret N°2020/322 du 22 juin du Président de la République. L'agence d'exécution du projet est le Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales (MINEPIA).

Dans cet optique, la filière porcine dans le cadre du PDCVEP sera mise à niveau autour des piliers suivants : l'amélioration génétique, la structuration/formation des acteurs et le financement des acteurs de la chaîne de valeur. Avant cette mise à niveau, les exploitations bénéficiaires-directs de l'accompagnement du projet seront identifiées et sélectionnées, puis structurées et enfin accompagnées pour un financement justifié de leurs activités spécifiques qui ajoutent graduellement de la valeur au produit final (viande de porc) proposé au consommateur.

A cet égard, le Ministre de l'Élevage des Pêches et des Industries Animales lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) pour la sélection des fermes pilotes bénéficiaires des géniteurs de porcs importés dans le cadre du PDCVEP.

2. Objet

L'objectif sectoriel du projet est de contribuer de manière inclusive à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la réduction de la pauvreté dans sa zone d'intervention. De manière spécifique, ce projet vise l'accroissement compétitif et hygiénique des produits porcins, bovins et piscicoles, l'amélioration des revenus des acteurs ainsi que la création de nouveaux emplois.

Le Gouvernement envisage d'utiliser une partie de ce prêt pour améliorer le potentiel génétique de son cheptel porcine par l'importation de 360 porcs de races améliorées. L'objectif à terme est d'augmenter de manière durable la production porcine nationale.

3. Participation et origine

La participation au présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt est ouverte aux éleveurs porcins camerounais multiplicateurs en activité, ayant une expérience et désirant renforcer leur investissement dans la filière porcine et alimenter des géniteurs de porcs améliorés, d'autres unités de production au niveau national. Le processus de sélection se déroulera en plusieurs phases à l'issue desquelles seront retenus les éleveurs répondant au mieux aux critères définis ci-dessous. La pré-qualification des éleveurs et l'adjudication se feront au MINEPIA suivant la procédure d'Appel d'Offres Restreint.

4. Financement

Les prestations, objet du présent appel à manifestation d'intérêt sont financées par le PRET BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT N° 2000200003001, Exercice 2022.

5. Remises des offres

Le dossier complet (copies dures) en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies portant la mention « Appel à candidatures N° 00005/ASMI/MINEPIA/SG/DDPIA/PDCVEP/CN/SGA/SPM/2022, pour la sélection des fermes pilotes porcines bénéficiaires des géniteurs améliorés importés dans le cadre du Projet de Développement des Chaînes de Valeur de l'Élevage et de la Pisciculture (PDCVEP) » doit être déposé au plus tard le 24/02/2023 à 15 h 30 minutes heure locale à l'une des adresses suivantes :

- a) L'Unité de Coordination du PDCVEP, sise au Quartier Golf - 105, Avenue Rosa Parks Stones Building, façade latérale de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, Yaoundé, Tél. 698 79 57 45 / 681 48 45 01 ;
- b) L'Antenne N°1 du PDCVEP sise à la Délégation Régionale du MINEPIA pour le Centre à Yaoundé, Quartier Mvog-Betsi. Tél. 698 79 57 46 / 681 49 07 67 ;
- c) L'Antenne N°2 du PDCVEP sise à la Délégation Régionale du MINEPIA pour le Littoral à Douala, au Marché Mboppi. Tél. 698 79 57 49 / 681 49 07 51 ;
- d) L'Antenne N°3 du PDCVEP sise à la Délégation Régionale du MINEPIA pour le Nord-Ouest à Bamenda. Tel 698 79 57 53 / 681 49 07 47 ;
- e) L'Antenne N°4 du PDCVEP sise à la Délégation Régionale du MINEPIA de l'Adamaoua à Ngaoundéré, Quartier Baladji 2. Tél. 698 79 57 57 / 681 49 07 67 ;
- f) Les délégations régionales ou départementales du MINEPIA les plus proches. Le dossier sera ensuite acheminé à l'Antenne du PDCVEP de la zone correspondante.
- g) Les dossiers de candidature peuvent également être transmis en version électronique à l'adresse elev.pisc@armp.cm

L'offre devra porter la mention :

« Avis de Sollicitation à Manifestation d'intérêt n° 00005//ASMI/MINEPIA/SG/DDPIA/PDCVEP/CN/SGA/SPM/2022 du 09/01/2023 en vue de la sélection des fermes pilotes porcines bénéficiaires des géniteurs améliorés importés dans le cadre du projet de Développement des Chaînes de Valeur de l'Élevage et de la Pisciculture (PDCVEP). »
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

NB : Tout dossier incomplet sera rejeté par le comité.

6. Composition du dossier

Les éleveurs porcins intéressés par cet Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt présenteront leurs offres en un volume unique, comprenant deux enveloppes contenant respectivement les pièces administratives (enveloppe A) et le dossier technique (enveloppe B).

1.1. Enveloppe A : Pièces Administratives

Le dossier administratif comprend les copies certifiées conformes des pièces ci-après datant de moins de trois (03) mois :

i. Pour les personnes physiques :

- a) Une lettre de motivation datée, signée et timbrée au tarif en vigueur, adressée à Monsieur le Ministre de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales ;
- b) Un CV présentant l'expérience de l'éleveur en élevage porcin ;
- c) Plan de localisation de la ferme (coordonnées GPS, localité/village/quartier, Arrondissement, Département et Région) ;
- d) Titre de propriété du site de la ferme (titre foncier, abandon de droit coutumier, contrat de bail de 5 à 10 ans au moins...) ;
- e) Fiche d'identification de la ferme porcine dûment remplie par l'éleveur (à retirer dans les délégations régionales, départementales d'arrondissement du MINEPIA ou dans les Antennes 1, 2 3 et 4 du PDCVEP) ;
- f) Liste des employés avec numéros de CNI et signatures.

ii. Pour les personnes morales :

- a) Une lettre de motivation datée, signée et timbrée au tarif en vigueur, adressée à Monsieur le Ministre de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales ;
- b) Une copie des statuts de la société ;
- c) Plan de localisation de la ferme (coordonnées GPS, localité/village/quartier, Arrondissement, Département et Région) ;

- d) Titre de propriété du site de la ferme (titre foncier, abandon de droit coutumier, contrat de bail...) ;
- e) Une fiche d'identification de la ferme porcine dûment remplie par l'éleveur (à retirer dans les délégations régionales, départementales d'arrondissement du MINEPIA ou dans les Antennes 1, 2 3 et 4 du PDCVEP) ;
- f) Justificatif du représentant légal ou mandataire légal ;
- g) Liste des membres adhérant au projet avec numéros de CNI et signatures.

iii. Les sociétés coopératives, les Groupes d'Initiative Commune et les Associations :

- a) Une lettre de motivation datée, signée et timbrée au tarif en vigueur, adressée à Monsieur le Ministre de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales ;
- b) L'acte de légalisation ;
- c) Plan de localisation de la ferme (coordonnées GPS, localité/village/quartier, Arrondissement, Département et Région) ;
- d) Titre de propriété du site de la ferme (titre foncier, abandon de droit coutumier, contrat de bail...) ;
- e) Une copie des statuts ;
- f) Une fiche d'identification de la ferme porcine dûment remplie par l'éleveur (à retirer dans les délégations régionales, départementales d'arrondissement du MINEPIA ou dans les Antennes 1, 2 3 et 4 du PDCVEP) ;
- g) Un justificatif du représentant légal ou mandataire légal ;
- h) Liste des membres adhérant au projet avec numéros de CNI et signatures.

Tous les documents doivent être traduits en langue française et /ou en anglais.

1.2. Enveloppe B : Dossier technique

Les fermes pilotes présélectionnées seront soumises à une évaluation sur-site par le Comité sur la base des critères suivants :

- Expérience de l'exploitation dans la gestion des porcs (ancienneté, contrats, attestations, photos, etc.)
- Preuves de suivi de la ferme (diverses fiches, registres) ;
- Pratiques justifiant du respect de l'environnement au sein de l'exploitation ;
- Conduite moderne de l'élevage (insémination artificielle, engraissement, identification animale, sevrage, catégorisation, taille du cheptel, spécialisation, existence d'un personnel qualifié dans la gestion des fermes, etc.) ;
- Qualité du bâtiment (conformité zootechnique) ;
- Maîtrise du circuit d'approvisionnement en intrants ;
- Systèmes de protection sanitaire et de biosécurité opérationnels (prophylaxie, barrière de sécurité, pédiluve, sas sanitaire, autoluve, salubrité, etc.).

N.B. : Les exploitations intégrant des femmes, des jeunes ou autres couches sociales vulnérables (personnes en situation de handicap, déplacés internes, populations autochtones) sont encouragées.

7. Critères d'évaluation

Les opérateurs seront choisis par la méthode de sélection répondant au mieux aux critères définis suivants :



1.1. Critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires sont :

- Fausse déclaration, substitution ou falsification de documents ;
- Documents administratifs incomplets ou non conformes ;
- Note technique inférieure à 70 sur 100.

1.2. Critères essentiels

L'évaluation du dossier technique se fera suivant les critères de notation ci-après :

N°	Critères	Points
1	Documents administratifs requis	20 points
2	Description de l'exploitation	80 points
Total des points		100 points

Le score technique minimum requis pour être recevable est de : 70 points sur 100. Les opérateurs ayant obtenu le plus grand nombre de points seront retenus et invités à recevoir dans leur exploitation une équipe pour une évaluation sur site avant établissement de la liste définitive des bénéficiaires.

Les soumissionnaires ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront répartis en deux catégories de bénéficiaires dont une de la classe 1 et l'autre de la classe 2, après processus d'évaluation sur site.

YAOUNDE le 9 Janvier 2023

Le *MINISTRE*

DR TAIGA

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°001/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 025/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 06 OCTOBRE 2022 POUR L'ACQUISITION DES MATERIELS ET MOBILERS DE BUREAU A LA CUD

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Ville de Douala,
Autorité Contractante,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de M.MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n° 0000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;

Considérant le Dossier d'appel d'offres national ouvert n° 025/AONO/CUD/CIPM/2022 du 06 octobre 2022 pour l'acquisition des matériels et mobiliers de bureau à la CUD

Considérant le procès-verbal de la séance du 24 Novembre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport de la sous-commission d'analyse des offres administratives, techniques et financières du 28 Novembre 2022 ;

Considérant la proposition d'attribution N°064/EMH/EWCO/CIPM/CUD/2022 du 06 Décembre 2022 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:**Article 1^{er}** : L'entreprise **MANUEL & ALBERT SARL** Tél.: 693 64 13 20 est déclarée attributaire du marché relatif à la Consultation susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en jours)
Unique	MANUEL & ALBERT SARL Tél. : 693 64 13 20	42 689 115 (Quarante deux millions six cent quatre vingt neuf mille cent quinze)	50

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 12 Janvier 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL****MBASSA NDINE Roger**

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°008/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONALES OUVERTES N° 035/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17 OCTOBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE SECURISATION DES TROTTOIRS DE CERTAINES RUES DU QUARTIER BONANJO DANS LA VILLE DE DOUALA

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Ville de Douala,
Autorité Contractante,**

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 043/AONO/CUD/CIPM/2022 du 17 Octobre 2022 pour les travaux de réhabilitation et de sécurisation des trottoirs de certaines rues du quartier Bonanjo dans la ville de Douala ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 24 Novembre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives techniques et financières du 30 Novembre 2022 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 06 Décembre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N°065/EMH/EWCO/CIPM/CUD/2022 du 06 Décembre 2022 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :

Article 1^{er}: Les entreprises ci-après sont déclarées attributaires des marchés relatifs à l'Appel d'Offres susmentionnée pour les montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	ETS DJIOKENG <i>BP : 7424 Douala ;</i> <i>Tél. : (237)</i> 677 746 827/699 215 276	Cent quarante-cinq millions deux cent quatre-vingt-cinq mille huit cent cinquante-trois (145 285 853)	05
2	Groupement NET SERVICES/BUILPABUSO <i>B.P. : 12530 Douala</i> <i>Tel. : (237) 699 517</i> 200	Cent vingt-sept millions huit cent neuf mille sept cent soixante-cinq (127 809 765)	05
3	ETS FOB'S <i>B.P. : 6151 Douala</i> <i>Tel. : (237)</i> 674 165 564	Cent dix-huit millions sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent trente-cinq (118 799 235)	05

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 12 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBASSA NDINE Roger

UNIVERSITÉ DE DSCHANG**COMMUNIQUÉ N° G13/00017/UDS/R/CIPM PORTANT PUBLICATION DES FFESBLRATS
D'ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Recteur de l'Université de Dschang, (Autorité Contractante), porte à la connaissance des soumissionnaires intéressés la demande de cotation N°03/DC/CIPM/UDs/2022 du 01 Décembre 2022 pour la « fourniture du papier et de certains intrants en vue de la production des cahiers de composition d'Etudiants au Média Center de l'Université de Dschang » en procédure d'urgence; que le processus d'attribution relatif à la consultation susvisée se présente ainsi

ATTRIBUTAIRE ADRESSE

MONTANT TTC ET DELAIS

STE BUILT TO WIN SARL TEL. +237 699 55 14 28 B.P. BAFOUSSAM RC/BFM/2018/B/170 (Montant TTC: 34 031 207 FCFA
M031812692044W (Trente-quatre millions trente un
mille deux cent sept)
Délais d'exécution : Deux (02) semaines

L'entreprise attributaire est invitée à prendre attache avec la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de l'Université de Dschang pour la suite de la procédure.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de leurs cautions de soumission.

*DSCHANG le 11 Janvier 2023**Le RRECTEUR****TSAFACK NANFOSSO Roger***

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

**AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N° 001 /ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU
13 JANVIER 2023 SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE
MONDIALE NOM DU PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ
DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS) INTITULÉ DES MISSIONS DES
CONSULTANTS : RECRUTEMENT D'UNE FIRME DE CONSULTANTS POUR LA FINALISATION DE
L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ APPROFONDIE POUR LA MISE EN PLACE DE LA CENTRALE
D'ACHAT. CRÉDIT IDA NUMÉRO : 61 40-CM NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROJET
P151155 RÉFÉRENCES : PLAN DE PASSATION DES MARCHÉS DU PEPS VALIDÉ LE 17 NOVEMBRE 2022,
ONGLET « CONSULTANTS ».**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

En vue de contribuer à l'amélioration de la qualité de la dépense publique et au renforcement du système statistique, le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) un crédit (IDA 61 40-CM) d'un montant de 31 millions de dollars US pour la réalisation des activités du projet D'AMELIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE.

Pour l'opérationnalisation du projet, les quatre (4) principales composantes suivantes ont été retenues: (i) la consolidation de la réforme des finances publiques dans deux ministères pilotes clés (MINSANTE et MINEDUB) : il sera en outre question dans cette composante d'appuyer la mise en œuvre de la circulaire du Premier Ministre de septembre 2016, de préparer le troisième triennat du budget programme et de faciliter le déploiement du système intégré de gestion des ressources humaines et de la solde (SIGIPES II) ; (ii) l'amélioration de l'efficacité de l'investissement public notamment à travers l'appui à la mise en place du fonds de maturation, l'appui au suivi du BIP (application de suivi du BIP, implémentation du suivi axé sur les résultats et du suivi citoyen), l'identification et la mise en œuvre des actions à entreprendre pour réduire le niveau des Soldes Engagés non Décaissés en matière de financement extérieur ; (iii) l'appui à la réforme des marchés publics à travers l'introduction d'un système de rémunération axée sur les résultats pour les commissions de passation des marchés, le développement et le déploiement d'une application d'archivage et de suivi des marchés publics (e-tracking), le renforcement des capacités acteurs du système des marchés publics et la professionnalisation (iv) le renforcement du système statistique à travers la mise en place des infrastructures informatiques et de diffusion dans le nouveau bâtiment de l'INS, l'appui à la collecte et à l'analyse des données sur la pauvreté (carte de pauvreté, ECAM V), la collecte des données sur le commerce transfrontalier, la mise en place d'un dispositif serein de collecte des données sur l'emploi et l'appui au financement du 4ème RGPH.

Le Gouvernement de la République compte utiliser une partie de ce financement pour faciliter et optimiser la réalisation de l'une des activités de la composante 3, notamment l'étude de faisabilité pour la mise en place d'une centrale d'achat.

En effet, l'initiative d'achats centralisés au Cameroun offre au Gouvernement une réforme plus large et intégrée à laquelle les niveaux d'efficacité et de transparence seront améliorés de manière significative. En outre, il est impératif d'éliminer ou de réduire fortement plusieurs conflits d'intérêts et de compétences entre les acteurs clés du système ainsi que les goulots d'étranglement.

Par ailleurs, il convient de rappeler qu'une étude sommaire allant dans ce sens a été menée au cours de l'année 2015 et dont le rapport final fut transmis au Gouvernement de la République. Aussi, dans le souci d'enrichir cette étude, le MINMAP souhaite recruter à nouveau un consultant pour mener une étude de faisabilité approfondie sur la mise en place de la centrale d'achat.

2. Objet

L'objectif global de cette prestation est de recruter un consultant pour mener une étude de faisabilité approfondie sur la mise en place d'une ou des centrales d'achats.

De manière spécifique, il sera question de :

Procéder à un examen détaillé de l'état des lieux sur la ou les centrales d'achats existantes au Cameroun ;
Faire du benchmarking avec les pays étrangers qui pratiquent les centrales d'achats dans le système des marchés publics et ressortir la synthèse de leur cadre juridique, normatif, organisationnel et structurel ;
Définir la structuration d'une centrale d'achat et préciser le (s) type(s) et le(s) modèle(s) adaptés au contexte camerounais ;
Proposer les catégories des achats publics en terme de biens, services et travaux éligibles à la centrale d'achat ;
Explorer la nécessité de la mise en place d'une ou plusieurs centrales d'achats en fonction des catégories des achats publics éligibles et proposer une feuille de route pour la mise en place d'une ou plusieurs centrales d'achats et une approche stratégique et d'un plan d'action assorti d'un chronogramme de mise en œuvre et de conduite du changement y relatif .

3. Consistance des prestations

III.RESULTATS ATTENDUS

Au terme de cette mission, les principaux résultats attendus sont les suivants :

Une analyse de la nécessité et de l'impact de la mise en place d'une ou plusieurs centrales d'achats aux plans managérial, économique, financier et social;

Une proposition d'un ou des modèle (s) de centrales d'achats adaptés au contexte camerounais, une stratégie et une feuille de route en vue de la mise en place réussie de ces centrales d'achats;

Une proposition d'un code de bonne conduite des opérations et des ressources humaines.

IV. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Le consultant retenu dans le cadre de cette prestation devra dans un premier temps, prendre connaissance de la documentation existante sur la ou les centrales d'achats au Cameroun. Par la suite, il fera du benchmarking tel que défini dans les objectifs spécifiques. Enfin il devra animer la réunion et l'atelier de validation de ses rapports. Son chronogramme de travail devra être le plus détaillé possible.

V. CRITERES DE SELECTION

Le Coordonnateur du PEPS invite les firmes de Consultants éligibles, à manifester leur intérêt pour la réalisation de la présente prestation. Les firmes de consultants intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdites prestations (brochures, description de missions semblables, expérience dans les conditions similaires dans les domaines de la finance publique (audit des organisations, gestion des projets, rédaction ou la révision des manuels de procédures, passation des marchés). Des expériences spécifiques avec les centrales d'achat constitueront un atout.

Pour l'exécution de la mission, le prestataire qui devra être un (BET) constituera une équipe composée des profils suivants :

Un (01) chef de mission, ayant le profil ci-après : Une formation de niveau (bac + 5) en Economie, Gestion, Management, administration publique ou Ingénierie financière,

Au moins dix (10) ans d'expériences générale en qualité de chef : en gestion ou administration des structures et /ou audit des organisations ou gestion des projets ;

Avoir participé comme chef de mission à au moins trois (03) missions d'audit ou évaluation des organisations ou des réformes administratives, durant les sept (07) dernières années ;

Une expérience dans le montage ou le suivi/contrôle ou audit des centrales d'achat serait un atout ;

Une compétence dans le domaine des marchés publics ;

Une expérience justifiée dans la rédaction ou la révision des manuels de procédures ;

Une bonne connaissance de la finance publique,

Une bonne aptitude de travail sous pression et de travail en équipe ;

Maitrise du Français et/ou de l'Anglais ;

Maitrise des outils informatiques ;

Un expert en administration des affaires ayant le profil ci-après :

Une formation de niveau Bac +4 au moins en commerce et marketing ou administration des affaires ;

Cinq (05) ans au moins d'expérience générale en administration des affaires ;

Avoir participé à au moins une (01) mission de mise en place ou de réforme ou de gestion de la fonction achat,



durant les cinq (05) dernières années ;
Une compétence dans les marchés publics et/ou dans la commande publique serait un atout ;
Une expérience dans le montage ou le suivi/contrôle ou audit des centrales d'achat serait un atout ;
Avoir la capacité d'analyser les forces et faiblesses de la gestion d'une fonction achat publique pour proposer les axes d'optimisation du processus et d'adaptation de celle-ci à la concurrence et à l'environnement commerciale nationale et internationale,
Une bonne aptitude interpersonnelle et de travail en équipe ;
Maîtrise du Français et/ou de l'Anglais ;
Maîtrise des outils informatiques.

Un expert en finances et comptabilité ou expert-comptable ayant le profil ci-après :

Une formation de niveau Bac +4/5 au moins en finances et comptabilité publique ou expert-comptable ; *
Cinq (05) ans au moins d'expérience générale en gestion comptable ;
Avoir participé à au moins une (01) mission d'évaluation ou de réforme d'un programme de finance publique, ou d'expertise ou d'audit comptable ou de gestion de la fonction de commissaire aux comptes, durant les cinq (05) dernières années ;
Une compétence en comptabilité matière et/ou en comptabilité privée serait un atout ;
Une expérience dans la gestion comptable des centrales d'achat serait un atout ;
Avoir la capacité d'analyser les forces et faiblesses de la gestion comptable d'une centrale d'achat pour proposer les axes d'optimisation des commandes et de renforcement de la performance de gestion des besoins,
Une bonne aptitude interpersonnelle et de travail en équipe ;
Maîtrise du Français et/ou de l'Anglais ;
Maîtrise des outils informatiques.

Un expert en marchés publics ayant le profil ci-après :

Une formation de niveau Bac+3 au moins en science juridique, en science économique, en science sociales, en ingénierie ou en administration publique ;
Avoir au moins trois (03) années d'expérience professionnelle comme acteur dans le domaine de passation des marchés publics ;
Une compétence justifiée d'une bonne connaissance du nouveau Code des Marchés Publics ou d'une formation/renforcement des capacités dans les marchés publics au cours des cinq dernières années ;
Une compétence en droit public serait un atout ;
Avoir la capacité d'analyser les forces et faiblesses au niveau des textes juridiques existants pour proposer les axes d'amélioration et de renforcement de la performance du système en place.

Le Consultant doit aussi justifier de personnels d'appui. Il devra aussi justifier en propriété ou en location de la disponibilité du matériel de travail (02 laptops, un matériel de reprographie).

Remarques :

Les expériences spécifiques sont justifiées par les 1eres et dernières pages des contrats indiqués et les Procès-Verbaux de réception ou attestation de service fait ou alors les contrats de travail ou les ordres de missions relatifs à l'exécution desdits contrats, ou tout autre document probant en tenant lieu.

Chaque expert devra fournir une copie de son diplôme, son CV daté et signé, son attestation de disponibilité datée et signée par lui-même, les copies des certifications et/ou attestations de formation devant appuyer les déclarations faites dans les offres ;

Les manifestations d'intérêt écrites, doivent être déposées en cinq (05) exemplaires dont un original et quatre (04) copies à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 13/01/2023 à 12 heures 30, heure locale avec la mention :

DURÉE DE LA MISSION
Manifestation d'intérêt pour la réalisation de recrutement de consultants (03) jours ouvrables à compter de la date de publication à 12 heures 30, heure locale avec la mention :
Manif. intérêt pour la réalisation de recrutement de consultants (03) jours ouvrables à compter de la date de publication à 12 heures 30, heure locale avec la mention :
approuvés pour la mise en place de la centrale d'achat de validation du rapport de démarrage de la mission ainsi que l'atelier de validation des autres rapports.

Unité Technique d'Appui à la Coordination du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense publique et du Système Statistique (PEPS) Sise à Bastos, vers la résidence de l'Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire au Cameroun, au lieu-dit pont Dragages, non loin de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

BP 660 Yaoundé-CAMEROUN, Téléphone : -694 989 770, Email : Peps.gov.cm@gmail.com avec copie à toufo_s@yahoo.fr.

5. Composition du dossier

Le Coordonnateur Technique du PEPS invite les firmes de consultants ayant les qualifications requises à manifester leur intérêt pour la réalisation des services décrits ci-dessus. Les firmes de Consultants intéressées doivent fournir les informations (références concernant l'exécution des contrats analogues et l'expérience dans des conditions semblables, copies des diplômes, copies de contrats analogues, disponibilité des experts clés, etc.), Lettre de Motivation timbrée démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. [\[M1\]](#)

VII. PROCÉDURE APPLICABLE :

Il est porté à l'attention des firmes de Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17, ainsi que les dispositions des paragraphes 3.21 à 3.23 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement de la Banque mondiale », Edition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017, Août 2018 et novembre 2020 (« Règlement de Passation des Marchés »), respectivement relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts et en matière d'éligibilité sont applicables.

Aussi, une firme de Consultants sera sélectionnée selon la méthode « Sélection fondée sur les Qualifications du Consultant » (SQF) telle que décrite dans ledit Règlement de Passation des Marchés.

Les firmes de Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives sous la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Renseignements Complémentaires

Les firmes de consultants intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 09 heures à 12 heures 30 minutes, heures locales.

YAOUNDE le 13 Janvier 2023

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°006/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 029/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17 OCTOBRE 2022 TRAVAUX DE REHABILITATION ET AMENAGEMENT DE CERTAINS EQUIPEMENTS MARCHANDS DE LA VILLE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Ville de Douala,
Autorité Contractante,**

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 029/AONO/CUD/CIPM/2022 du 17 Octobre 2022 pour les travaux de réhabilitation et aménagement de certains équipements marchands de la ville de Douala;

Considérant le procès-verbal de la séance du 10 Novembre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives techniques et financières du 15 Novembre 2022 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 21 Novembre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N°049/EMH/EWCO/CIPM/CUD/2022 du 21 Novembre 2022 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :**Article 1^{er}:** L'entreprise ci-après est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	AGAPE LTD <i>BP : 10 307 Douala ;</i> <i>Tél. : (237) 690 824 962</i>	Deux Cent dix-neuf millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent trente-six (219,399,336)	12

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BAFOUSSAM

DECISION COMIUNAUTÀIRR N° 1364/DC/CUB/SG/DAG/SDMGP/SPLVIH/2U^2 KPORTANT
ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'AAO
N°09/AONO/CUB/SG/DAG/SDMGP/SPMP/CIPM/20222 DU 07 OCTOBRE 2022 POUR LES
TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DE PROTECTION DES PIGNONS DU RESTAURANT ET SALLE
D'EXPOSITION AU PARC DE LOISIRS PAUL BIYA CONTRE L'INFILTRATION DES EAUX DE PLUIE DANS LE
CADRE DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES REGIONALES » VILLE DE BAFOUSSAM EN
PROCEDURE D'URGENCE..

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR ;

DECIDE :

Article 1er; La Lettre Commande objet de L'AAO N° 07/AONO/CUB/SG/DAG/SDMGP/SPMP/CIPM/2022 du 17 Octobre 2022 pour les travaux complémentaires de protection des pignons du restaurant et salle d'exposition au parc de loisirs Paul BIYA contre l'infiltration des eaux de pluie dans le cadre du Programme C2D Urbain « Capitales Régionales » Ville de Bafoussam en procédure d'urgence, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à l'Entreprise D TEK TP SARL, B.P : 5479 Yaoundé - Cameroun TEL : (+237) 222 214 920/ 696 937 992, pour un montant TTC de 8 988 910 (huit millions neuf cent quatre-vingt-huit mille neuf cent dix) Francs CFA et pour un délai d'exécution de trois (03) mois ;

Article 2 ; La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

BAFOUSSAM le 30 Novembre 2022

Le MAIRE

TAFAM Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°001/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 025/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 06 OCTOBRE 2022 POUR L'ACQUISITION DES MATERIELS ET MOBILIERES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022 ET SUIVANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°001/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 du 12/01/2023, déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en jours)
Unique	MANUEL & ALBERT SARL Tél. : 693 64 13 20	42 689 115 (Quarante deux millions six cent quatre vingt neuf mille cent quinze)	50

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous -Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 5^{ème} étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1049 de la rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala-Cameroun ;Tél :(237)233 421 509/Fax :(237)233 426 950

dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 12 Janvier 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°007/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONALES OUVERT N° 033/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17 OCTOBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PARKING DES ENGINES LOURDS DE YOUPWE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Ville de Douala,
Autorité Contractante,**

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 033/AONO/CUD/CIPM/2022 du 17 Octobre 2022 pour les travaux de construction du parking des engins lourds de Youpwe ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 23 Novembre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives techniques et financières du 28 Novembre 2022 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 30 Novembre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N°060/EMH/EWCO/CIPM/CUD/2022 du 30 Novembre 2022 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	AMH CONSULTING GROUP <i>BP : 3615 Douala ;</i> <i>Tél. : (237) 233 437 605</i>	Trois cent quatre-vingt-un millions neuf cent vingt-trois mille huit cent quatre-vingt-quatre (381 923 884)	12

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où

DOUALA le 12 Janvier 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°009/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 035/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17 OCTOBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE SECURISATION DES TROTTOIRS DE CERTAINES RUES DU QUARTIER BONANJO DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022 & SUIVANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision N°008/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 du 12/01/2023, déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et délais ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	ETS DJIOKENG <i>BP : 7424 Douala ;</i> <i>Tél. : (237) 677 746 827/699 215 276</i>	145 285 853	05
2	Groupement NET SERVICES/BUILPABUSCO <i>B.P. : 12530 Douala</i> <i>Tel. : (237) 699 517 200</i>	127 809 765	05
3	ETS FOB'S <i>B.P. : 6151 Douala</i> <i>Tel. : (237) 674 165 564</i>	118 799 235	05

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur, derrière le « Restaurant le Boj », au 5^{ème} étage dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires ci-après, n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent Appel d'Offres pour les motifs



suivants,

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
ETS SERAYIM	Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU
CESARE BTP	Offres classée 4 ^{ème} moins disante
CAFT SARL	Non satisfaction d'au moins 04 (quatre) critères essentiels sur 05 (Cinq)
KOSS NUMERIQUE	Non satisfaction d'au moins 04 (quatre) critères essentiels sur 05 (Cinq)
Groupement SEREPRO/DD FILS	Fausse déclaration ou pièce falsifiée
MMG SARL	Fausse déclaration ou pièce falsifiée

Sont priés de passer retirer leur soumission sous quinzaine dès publication du présent Communiqué.

DOUALA le 12 Janvier 2023

Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

Le MAIRE

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°008/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 033/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17 OCTOBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PARKING DES ENGINES LOURDS DE YOUPWEFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°008/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 du 12/01/2023, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	AMH CONSULTING GROUP <i>BP : 3615 Douala ;</i> <i>Tél. : (237) 233 437 605</i>	381 923 884	12

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur, derrière le « Restaurant le Boj », au 5^{ème} étage dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires ci-après, n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent Appel d'Offres pour les motifs suivants,

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
ETS SERAYIM	Offre classée 2 ^{ème} moins disante
AGAPE LTD	Offre classée 3 ^{ème} moins disante
Groupement NET SERVICES /BUILPA BUSCO	Offre classée 4 ^{ème} moins disante
SIBA BTP SARL	Offre classée 5 ^{ème} moins disante

Sont priés de passer retirer leur soumission sous quinzaine dès publication du présent Communiqué.

Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

COMMUNE D'AFANLOUM

PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°007/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2021 DU 07 JUILLET 2021 PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-AFANLOUM/CIPM/2021 DU 19-03-2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS A AFANLOUM DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le MAIRE de la Commune d'Afanloum

Vu la constitution ;

Vu la Loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des Collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret n°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de la tutelle sur les Communes, syndicats des Communes et Etablissements Communaux, modifié et complété par tous les textes modificatifs et Complémentaires ;

Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code 20 des Marchés Publics et l'ensemble des textes subséquents ;

Vu le décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant organisation de Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/076 DU 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu l'arrêté N°0033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales, applicables aux Marchés de Travaux Publics, de Fournitures, services et prestations intellectuelles ;

Vu le Décret n°2018/449 du 1^{er} Aout 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) ;

Vu le décret n°2020/758 du 18 Décembre 2020 portant nomination de Monsieur KIN-NOU NANA Thierry Administrateur Civil, aux fonctions de Préfet du département de la Mefou et Afamba ;

Vu l'arrêté N°000156/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Madame MEYANGA MARIE ANGELE Epse NOAH comme Maire de la commune d'Afanloum ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la Lettre Commande N°007/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2021 DU 07 Juillet 2021 ;

Vu l'ordre de service valant mise en demeure notifiée le 30 Novembre 2022 à l'entreprise **MOTE SARL**

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

ARTICLE 1^{ER} : la Lettre Commande N°007/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2021 DU 07 JUILLET 2021 PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-AFANLOUM/CIPM/2021 DU 19-03-2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS A AFANLOUM DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE est à compter de la date de signature de la présente décision, **résiliée** pour défaillance avérée du cocontractant à remplir ses obligations contractuelles conformément aux dispositions des articles 180 (e) du code des marchés publics.

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

AFANLOUM le 6 Janvier 2023

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°007/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 029/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17 OCTOBRE 2022 TRAVAUX DE REHABILITATION ET AMENAGEMENT DE CERTAINS EQUIPEMENTS MARCHANDS DE LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°006/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 du 12/01/2023, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	AGAPE LTD <i>BP : 10 307 Douala ;</i> <i>Tél. : (237) 690 824 962</i>	219 399 336	12

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur, derrière le « Restaurant le Boj », au 5^{ème} étage dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent Appel d'Offres pour le motif suivant,

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
ETS BUILPA BUSCO	Offre classée 2 ^{ème} moins disante

Est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent Communiqué.

Passé ce délai, son offre sera détruite.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 12 Janvier 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

**AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET N° 002 /ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU
13 JANVIER 2023 SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE
MONDIALE NOM DU PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ
DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS) INTITULÉ DES MISSIONS DES
CONSULTANTS : RECRUTEMENT D'UNE FIRME DE CONSULTANTS POUR L'ÉVALUATION DE LA PHASE
PILOTE DE MISE EN ŒUVRE DU MÉCANISME DE FINANCEMENT BASÉ SUR LA PERFORMANCE DES
ACTEURS DANS LE SECTEUR DES MARCHÉS PUBLICS. CRÉDIT IDA NUMÉRO : 61 40-CM NUMÉRO
D'IDENTIFICATION DU PROJET P151155 RÉFÉRENCES : PLAN DE PASSATION DES MARCHÉS DU PEPS
VALIDÉ LE 17 NOVEMBRE 2022, ONGLET « CONSULTANTS ».**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

En vue de contribuer à l'amélioration de la qualité de la dépense publique et au renforcement du système statistique, le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) un financement d'un montant équivalant à US\$ 31 millions, soit environ 17,38 milliards de francs CFA pour la réalisation des activités de préparation du PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS).

Le projet comporte quatre principales composantes à savoir : (i) la consolidation de la réforme des finances publiques dans deux ministères pilotes clés à savoir la santé et l'éducation : il sera en outre question dans cette composante d'appuyer la mise en œuvre de la circulaire du Premier Ministre de septembre 2016, de préparer le troisième triennat du budget programme et de faciliter le déploiement du système intégré de gestion des ressources humaines et de la solde (SIGIPES II) ; (ii) l'amélioration de l'efficacité de l'investissement public notamment à travers l'appui à la mise en place du fonds de maturation, l'appui au suivi du BIP (application de suivi du BIP, implémentation du suivi axé sur les résultats et suivi citoyen), l'identification et la mise en œuvre des actions à entreprendre pour réduire le niveau des Soldes Engagés non Décaissés en matière de financement extérieur ; (iii) l'appui à la réforme des marchés publics à travers l'introduction d'un système de rémunération axée sur les résultats pour les commissions de passation des marchés, le développement et le déploiement d'une application d'archivage et de suivi des marchés publics (e-tracking), le renforcement des capacités des acteurs du système des marchés publics et la professionnalisation ; (iv) le renforcement du système statistique à travers la mise en place des infrastructures informatiques et de diffusion dans le nouveau bâtiment de l'INS, l'appui à la collecte et à l'analyse des données sur la pauvreté (carte de pauvreté, ECAM V), la collecte des données sur le commerce transfrontalier, la mise en place d'un dispositif pérenne de collecte des données sur l'emploi et l'appui au financement du 4ème RGPH.

Les présents termes de référence s'inscrivent dans le cadre de la composante 3 « renforcement de la performance du système des marchés publics » notamment l'amélioration de la gestion et de la performance du Système des marchés publics à travers la mise en place d'un mécanisme de financement basé sur la performance des acteurs dans le secteur des marchés publics.

La gestion de la commande publique au Cameroun a connu un développement alterné entre les logiques de décentralisation et de centralisation en relation avec les orientations de politiques économiques. Ces différentes réformes dans le domaine des marchés publics, révèlent la volonté du Gouvernement de mettre en place un système performant, respectueux des principes de liberté d'accès à la commande publique, de transparence, de saine concurrence, d'équité et d'optimisation des délais. Les difficultés majeures à la performance du système ont toujours été la maîtrise et le respect des procédures et délais de passation et d'exécution des marchés ainsi que la formation des acteurs.

La récente réforme s'est opérée au sein du système des Marchés Publics, à travers la signature d'une part du décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques et d'autre part, le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés publics.

L'un des objectifs majeurs de cette réforme est au plan organique, la coordination de l'activité des Marchés Publics menée par une multitude de Maîtres d'Ouvrage et Maîtres d'Ouvrage Délégués, par une technocratie gouvernementale, afin d'assurer la gouvernance du secteur et apporter davantage la lisibilité quant aux résultats attendus.

Cependant, malgré les efforts consentis par le Ministère, les longs délais de passation des marchés et le non-paiement régulier des indemnités de session aux membres des commissions de passation des marchés constituent autant de facteurs qui plombent l'efficacité de l'investissement public.

Au cours de l'année 2018, la signature d'un nouveau code des marchés publics est venue redistribuer les rôles et attributions des acteurs du système de la commande publique. En effet, le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés publics a consacré le rôle de l'Autorité chargée des marchés publics au Ministre des marchés publics avec pour mission d'organiser et de veiller au bon fonctionnement de tout le système des marchés publics.

Dans l'optique d'une plus grande efficacité et efficience dans l'accomplissement des missions dévolues aux acteurs du système des marchés publics, le Ministre des Marchés Publics a pris l'arrêté n°0271/MINMAP/CAB du 27 septembre 2018 portant institution et organisation des modalités de rémunération et de paiement basé sur la performance de certains acteurs du système des marchés publics. Ainsi, les activités des présidents, membres et secrétaires/rapporteurs des CIPM, CCCMP, SCAO, les personnels des SIGAMP, les experts commis par les CCCMP et les membres du CERD seront désormais rémunérés au regard du niveau d'atteinte des objectifs de performance qui leur seront assignés.

Pour l'opérationnalisation du PBF, conformément à l'arrêté, un manuel de procédures a été élaboré et validé pour définir les modalités de contractualisation, de vérification, de revue et de contre-vérification des performances de ces acteurs.

La mise en œuvre du PBF a débuté par une phase pilote limitée à certaines administrations (MINMAP, MINSANTE, MINEDUB, MINFI, MINEPAT, MINDHU, ARMP et projet PEPS) et pourra s'étendre à tous les acteurs du système des marchés publics au terme de l'évaluation de la phase pilote et de la prise en compte des différents amendements opérés.

Par ailleurs, la phase pilote de mise en œuvre du PBF d'une durée initial d'un an, soit deux semestres, conformément aux dispositions de l'article 4 de l'arrêté N°331/A/MINMAP du 06 juillet 2020 mettant en vigueur le mécanisme PBF auprès de certains Maîtres d'Ouvrages, a connu une prorogation au 31 décembre 2022.

Au cours de cette phase pilote, il a été prévu une évaluation à mi-parcours et une évaluation finale ou revue finale du niveau d'atteinte des résultats attendus et le rapport de cette évaluation devrait être validé au cours d'un atelier permettant d'adopter des amendements éventuels en vue de l'actualisation du manuel PBF et la prise en compte des

ajustements opérés dans l'application de digitalisation de ce mécanisme dont la conception est quasiment achevée. Toutefois avant l'éventualité du passage de cette réforme à l'échelle, le gouvernement Camerounais souhaite recruter un cabinet de consultants (ci-après dénommé Consultant) pour faire un bilan global et une évaluation de tout le processus de mise en œuvre de la phase pilote du PBF.

2. Objet

L'objectif général de la mission est de recruter un consultant (firme de consultants ou groupement de firmes de consultants) en vue de procéder à l'évaluation finale du niveau de mise en œuvre et d'atteinte des indicateurs clés de suivi des résultats du processus d'opérationnalisation de la phase pilote du mécanisme de financement basé sur la performance des acteurs institué par l'arrêté n°0271/MINMAP/CAB du 27 septembre 2018 portant institution et organisation des modalités de rémunération et de paiement basé sur la performance de certains acteurs de la passation des Marchés Publics.

De manière spécifique, il sera question de :

Ø De déterminer le niveau d'atteinte des résultats définis dans les contrats de performance des acteurs et objectifs de performance définis dans le Manuel de procédures ;

Ø de ressortir l'impact global de la mise en œuvre du PBF en termes de contraintes, de limites et des atouts constatés, des coûts et des effets induits par la mise en œuvre du PBF, du niveau d'adhésion, d'imprégnation, de motivations des acteurs impliqués et d'appropriation du manuel des procédures et de l'arrêté n°0271/MINMAP/CAB du 27 septembre 2018 portant institution et organisation des modalités de rémunération et de paiement basé sur la performance par tous les acteurs de la phase pilote au terme de celle-ci ;

Ø D'explorer sur la base d'entretien et analyser les causes du manque d'adhésion et de motivation éventuels de certains acteurs et surtout des décideurs,

Ø De proposer des mesures correctives idoines à l'amélioration de la performance de la mise en œuvre du processus et des recommandations qui viseraient notamment à étendre le processus à une échelle plus englobante ;

Ø De Tirer les leçons et de consolider les acquis de cette expérience pilote et de proposer des recommandations nécessaires pour actualiser le cadre juridique y relatif et l'outil d'implémentation qu'est le Manuel de procédures PBF ;

Ø D'analyser le mécanisme actuel et de proposer les axes de sa simplification et de son allègement ;

De proposer la solution la plus appropriée devant permettre d'assurer les paiements des droits dus aux acteurs dans les délais impartis en tenant compte du cadre d'exécution des dépenses actuellement en vigueur.

3. Consistance des prestations

III. RESULTATS ATTENDUS

Au terme de la mission du consultant (un cabinet ou un regroupement d'entreprises), le système des Marchés Publics disposera :

Ø D'une évaluation de l'état des lieux et du niveau d'atteinte des résultats définis dans les contrats de performance des acteurs et des objectifs de performance définis dans le Manuel de procédures de mise en œuvre du mécanisme PBF ressortant :

ü L'état des lieux de la mise en œuvre de la phase pilote du PBF et du niveau d'atteinte des résultats définis dans les contrats de performance des acteurs ;

ü L'évaluation du niveau d'atteinte des résultats des objectifs de performance définis dans le Manuel de procédures.

Ø D'une évaluation de l'impact global de la mise en œuvre du PBF ;

Ø Des propositions de mesures correctives et des recommandations pour l'amélioration de la performance du processus et l'éventualité d'étendre le processus à d'autres Maitres d'Ouvrages ressortant :

ü Propositions de mesures correctives pour la consolidation des effets induits de la mise en œuvre fonctionnelle de la phase pilote;

ü Propositions des recommandations pour l'amélioration de la performance du processus;

ü Propositions de mesures correctives pour l'amélioration de l'automatisation de la mise en œuvre du PBF.

IV. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Le consultant retenu dans le cadre de cette prestation devra dans un premier temps, prendre connaissance de la documentation existante sur la ou les centrales d'achats au Cameroun. Par la suite, il fera du benchmarking tel que défini dans les objectifs spécifiques. Enfin il devra animer la réunion et l'atelier de validation de ses rapports Son chronogramme de travail devra être le plus détaillé possible.

V. CRITERES DE SELECTION

Le Coordonnateur du PEPS invite les firmes de Consultants éligibles, à manifester leur intérêt pour la réalisation de la présente prestation. Les firmes de consultants intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdites prestations (brochures, description de missions semblables, expérience dans les conditions similaires dans les domaines de la finance publique (évaluation et/ou audit des organisations ou réformes administratives au cours des cinq dernières années). Il devra aussi justifier d'une expérience dans la rédaction ou la révision des manuels de procédures ou de réformes administratives. Une expérience dans la mise en œuvre du mécanisme de financement basé sur la performance (PBF) ou des marchés publics constituerait un atout.

Pour satisfaire tous les objectifs spécifiques de cette mission, le Consultant doit mobiliser au moins les personnels clés ci-après :

Chef de mission, ayant le profil ci-après : Ø Une formation de niveau au moins Bac + 5 en Marchés Publics, Finances Publiques, Audit, Droit, Economie, Ingénierie ou tout autre diplôme équivalent ;

Ø Au moins sept ans d'expérience générale en évaluation et /ou audit des organisations ou réformes administratives ;

Ø Avoir participé comme chef de mission à au moins trois (03) missions d'audit ou évaluation des organisations ou des réformes administratives, durant les sept (07) dernières années ;

Ø Une expérience justifiée dans la rédaction ou la révision des manuels de procédures ;

Ø Une compétence sur la mise en œuvre du Financement Basé sur la Performance (FBP) et/ou comme acteur des marchés publics serait un atout ;

Ø Une bonne connaissance de la finance publique et une expérience en audit des projets financés par un bailleur de fonds seraient un atout ;

Ø Avoir la capacité d'identifier et d'analyser les forces et faiblesses d'un mécanisme mis en place, poser les constats et proposer les axes d'amélioration et de renforcement de la performance du processus en place ;

Ø Une bonne aptitude de travail sous pression et de travail en équipe ;

Ø Maîtrise du Français et/ou de l'Anglais ;

Ø Maîtrise des outils informatiques ;

Un expert suivi-évaluation des projets ayant le profil ci-après : Ø Une formation de niveau Bac + 3 au moins suivi-évaluation ou gestion des Projets ;

Ø Avoir participé à au moins une (01) mission (suivi-évaluation ou planification des projets ou programmes), durant les cinq (05) dernières années ;

Ø Une compétence dans les marchés publics ou dans le PBF serait un atout ;

Ø Avoir la capacité d'analyser les forces et faiblesses de la mise en œuvre fonctionnelle d'un programme pour proposer les axes d'amélioration et de renforcement de la performance d'un processus,

Ø Une bonne aptitude interpersonnelle et de travail en équipe ;



Ø Maitrise du Français et/ou de l'Anglais ;
Ø Maitrise des outils informatiques.

Un expert PBF ayant le profil ci-après :

Une formation de niveau Bac + 5 en Marchés Publics, Finances Publiques, Gestion, Droit, Economie, Ingénierie ou tout autre diplôme équivalent ;

Une formation en PBF ;

Avoir participé à au moins une (01) mission de mise en œuvre du Mécanisme de Financement basé sur la Performance (PBF), durant les sept (07) dernières années ;

Avoir une expérience dans la rédaction ou la révision d'un manuel de procédure PBF ;

Une compétence dans les marchés publics et/ou en Audit serait un atout ;

Avoir la capacité d'analyser les forces et faiblesses de la mise en œuvre fonctionnelle d'un mécanisme PBF pour proposer les axes d'amélioration et de renforcement de la performance d'un processus PBF,

Une bonne aptitude interpersonnelle et de travail en équipe ;

Maitrise du Français et/ou de l'Anglais ;

Maitrise des outils informatiques.

Un expert en marchés publics ayant le profil ci-après : Ø Une formation de niveau Bac+3 au moins en science juridique, en science économique, en science sociales, en ingénierie ou en administration publique ;

Ø Avoir au moins trois (03) années d'expérience professionnelle comme acteur dans le domaine de passation des marchés publics (contractualisation ou régulation ou contrôle des marchés Publics) ;

Ø Une compétence justifiée d'une bonne connaissance du nouveau Code des Marchés Publics ou d'une formation/renforcement des capacités dans les marchés publics au cours des cinq dernières années ;

Ø Une compétence dans les PBF et/ou en Audit serait un atout ;

Ø Avoir la capacité d'analyser les forces et faiblesses au niveau des textes juridiques existants pour proposer les axes d'amélioration et de renforcement de la performance du système en place.

v Le Consultant doit aussi justifier de deux personnels d'appui dont l'expérience dans la mise en œuvre du Financement Basé sur la Performance et/ou des marchés publics seraient un atout ;

v Il devra aussi justifier en propriété ou en location de la disponibilité du matériel de travail (02 laptops, un matériel de reprographie).

Remarques :

Les expériences spécifiques sont justifiées par les 1eres et dernières pages des contrats indiqués et les Procès-Verbaux de réception ou attestation de service fait ou alors les contrats de travail ou les ordres de missions relatifs à l'exécution desdits contrats, ou tout autre documents probant en tenant lieu.

Chaque expert devra fournir une copie de son diplôme, son CV daté et signé, son attestation de disponibilité datée et signé par lui et les copies des certifications et/ou attestations de formation devant appuyer les déclarations faites dans les offres :

4. Remises des offres

DUREE DE LA MISSION

Provisoirement, le consultant travaillera au total pendant 70 jours ouvrables pour cette mission (deux mois trois semaines) et débutera sa prestation au plus tard au début de la deuxième quinzaine du mois de juillet 2022. L'équipe Manifestation d'intérêt pour le « Recrutement d'une firme de consultants pour l'évaluation de la phase pilote de mise en œuvre du mécanisme de financement basé sur la performance des acteurs dans le secteur des marchés publics » sont attendus avant la fin du mois de novembre 2022.

Unité Technique d'Appui à la Coordination du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense publique et du Système Statistique (PEPS) Sise à Bastos, vers la résidence de l'Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire au Cameroun, au lieu-dit pont Dragages, non loin de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

BP 660 Yaoundé-CAMEROUN, Téléphone : -694 989 770, Email : Peps.gov.cm@gmail.com avec copie à toufo_s@yahoo.fr.

5. Composition du dossier

Le Coordonnateur Technique du PEPS invite les firmes de consultants ayant les qualifications requises à manifester leur intérêt pour la réalisation des services décrits ci-dessus. Les firmes de Consultants intéressées doivent fournir les informations (références concernant l'exécution des contrats analogues et l'expérience dans des conditions semblables, copies des diplômes, copies de contrats analogues, disponibilité des experts clés, etc.), Lettre de Motivation timbrée démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. [\[M1\]](#)

VII. PROCÉDURE APPLICABLE :

Il est porté à l'attention des firmes de Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17, ainsi que les dispositions des paragraphes 3.21 à 3.23 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement de la Banque mondiale », Edition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017, Août 2018 et novembre 2020 (« Règlement de Passation des Marchés »), respectivement relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts et en matière d'éligibilité sont applicables.

Aussi, une firme de Consultants sera sélectionnée selon la méthode « Sélection fondée sur les Qualifications du Consultant » (SQF) telle que décrite dans ledit Règlement de Passation des Marchés.

Les firmes de Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives sous la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Renseignements Complémentaires

Les firmes de consultants intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 09 heures à 12 heures 30 minutes, heures locales.

YAOUNDE le 13 Janvier 2023

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

**DECISION N° 246/22/D/DG/SGAMP/CEN/YDE PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES
INTERNATIONAL OUVERT N° 001/AOIO/CENAME/CIPM/2022 DU 05 SEPTEMBRE 2022 RELATIF A LA
FOURNITURE DES MEDICAMENTS ESSENTIELS ET DISPOSITIFS MEDICAUX**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CENAME, Maître d'ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017, portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret n° 2009/386 du 30 novembre 2009, modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2005/252 du 30 juillet 2005, portant création, organisation et fonctionnement de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels ;

Vu le Décret n° 2018/501 du 20 septembre 2018, portant réorganisation la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux (CENAME) ;

Vu la Loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018, portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la Gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n° 087/CAB/PM du 25 juillet 2006, portant Création d'une Commission de Passation des Marchés publics auprès de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels ;

Vu l'Arrêté n° 0206/A/MINMAP du 03 juillet 2018, portant Création des Commissions Internes de Passation des Marchés publics auprès des Etablissements Publics ;

Vu la Décision n° 0001091/CAB/MINMAP du 25 novembre 2019, portant nomination de la Présidente de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels ;

Vu la Décision n° 974/19/D/DG/CENAME du 23 octobre 2019 portant Constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la CENAME et ses modificatifs subséquents ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012, portant Organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres N° 001/AOIO/CENAME/CIPM/2022 du 05 septembre 2022, relatif à la fourniture des médicaments

essentiels et dispositifs médicaux à la CENAME et ses additifs subséquents ;

Considérant la Correspondance n° 022/L/CENAME/CIPM/2022 du 01 décembre 2022, de la Présidente de la Commission Inter de Passation des Marchés de la CENAME, portant présentation du résultat d'examen de l'Appel d'Offres International Ouvert N°001/AOIO/CENAME/CIPM/2022 ;

Considérant la lettre n°529/L/MINMAP/CCCM-AG/2022 du 29 décembre 2022, de la présidente de la Commission Centrale Contrôle des Marchés des Approvisionnements Généraux du MINMAP relative à la procédure d'attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AOIO/CENAME/CIPM/2022.

DECIDE :

Article 1 : Sont déclarés attributaires de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 001/AOIO/CENAME/CIPM/2022 du 05 septembre 2022, relatif à la fourniture des médicaments essentiels et dispositifs médicaux à la CENAME :

N° lot	Dénomination Commune Internationale (DCI)	Fabricant	Conditionnement demandé	Quantité au Conditionnement	Quantité en unités	Prix Unitaire	Montant TTC F CFA
AFRICURE PHARMACEUTICALS CAMEROUN							
1	Amoxicilline 500 mg, sous blister, Comprimés	APC	Bte de 1 000	5 000	5 000 000	22	110 000 000
10	Oméprazole 20mg, Gélule, sous blister	APC	Bte de 1 00	15 000	1 500 000	8	12 000 000
12	Quinine Sulfate 300 mg, sous blister, Comprimés	APC	Bte de 1 000	8 990	8 990 000	26	229 245 000
15	Vitamine B Complexe (B1+B6+B12) sous blister, comprimés	APC	Bte de 1 000	2 000	2 000 000	4 800	9 600 000
29	Amoxicilline 250 mg / 5ml, Poudre pour Sirop, 60ml	APC	Carton de 50 flacons	2 000	100 000	13 800	27 600 000
Total AFRICURE PHARMACEUTICALS CAMEROUN							388 445 000
K-PHARMA							
18	Ceftriaxone Disodique, 1 g, ampoule	ZEE LABORATORIES LTD	Boite de 10 ampoules	300 000	3 000 000	200	600 000 000
26	Paracétamol 10 mg/ml 100ml, perf.	ZEE LABORATORIES LTD	Boite de 12 flacons	25 000	300 000	700	210 000 000

N° lot	Dénomination Commune Internationale (DCI)	Fabricant	Conditionnement demandé	Quantité au Conditionnement	Quantité en unités	Prix Unitaire	Montant TTC F CFA
28	Glucose (Dextrose) 5% 500 ml, Perf.	SHIJIANZHUANG N°4 PHARMACEUTICALS	Carton de 20 flacons	50 500	1 010 000	375	378 750 000
	Ringer Lactate 500 ml, Perf.	SHIJIANZHUANG N°4 PHARMACEUTICALS	Carton de 20 flacons	34 500	690 000	375	258 750 000
	Sodium Chlorure 0.9% 500 ml, Perf.	SHIJIANZHUANG N°4 PHARMACEUTICALS	Carton de 20 flacons	25 000	500 000	375	187 500 000
Total K-PHARMA							1 635 000 000
EXCILLER WELLNESS PRIVATE LIMITED							
20	Métronidazole 5 mg/ml 500 mg / 100 ml, flacon	EXCILLER WELLNESS PRIVATE LTD	Boite de 20 flacons	37 500	750 000	279	209 250 000
21	Diazepam 5 mg/ml 10 mg / 2 ml, ampoule	EXCILLER WELLNESS PRIVATE LTD	Boite de 100 ampoules	5 000	500 000	108	54 000 000
30	Fer+complexe B sirop fl 200 ml	EXCILLER WELLNESS PRIVATE LTD	Carton de 24 flacons	2 087	50 088	590	29 526 876
Total EXCILLER WELLNESS PRIVATE LIMITED							292 776 876
Sont déclarés infructueux les lots ci-après :							
TOTAL GENERAL							2 316 221 876
N° lot	Dénomination Commune Internationale (DCI)			Quantité au Conditionnement	Quantité en unités		
3	Cotrimoxazole 400 + 80 mg, sous blister, Comprimés			10 000	10 000 000		
4	Diclofénac Sodique 50 mg, sous blister, Comprimés			20 000	20 000 000		
7	Ibuprofène 400 mg, sous blister, Comprimés			26 000	26 000 000		
8	Métronidazole 250 mg, sous blister, Comprimés			20 000	20 000 000		
9	Mébendazole 100 mg, sous blister, Comprimés			2 000	2 000 000		
11	Paracetamol 500 mg, sous blister, Comprimés			260 000	260 000 000		
2	Cloxacilline 250 mg, sous blister, Gélule.			2 000	2 000 000		
5	Ferreux Sel + Folique Acide (66 mg Fe2+ + 0.25 mg) Comprimés			20 000	20 000 000		
6	Nystatine 500 000 UI, sous blister, Comprimés			8 000	8 000 000		
13	Ranitidine 150mg, sous blister, comprimés			3 000	3 000 000		
14	Salbutamol Aérosol, 200 Doses			500	10 000		



N° lot	Dénomination Commune Internationale (DCI)	Quantité au Conditionnement	Quantité en unités
16	Ampicilline PPI 1 g vial	10 000	1 000 000
17	Benzylpénicilline Benzathine PPI 2.4 méga UI, vial	5 000	500 000
19	Gentamycine Sulfate 40 mg/ml 80 mg/ 2 ml, Ampoule	5 000	500 000
22	Kétamine 50 mg/ml 500 mg / 10 ml, vial	800	20 000
23	Dexaméthasone phosphate sodique 4 mg/ml 1 ml, ampoule	5 000	500 000
24	Diclofénac Sodique 75 mg/3ml, 25mg/ml, Ampoule	20 000	2 000 000
25	Eau pour préparations injectables 10 ml, flapule	1 500	2 160 000
27	Quinine Dichlorhydrate 300 mg/ml 600 mg / 2 ml, ampoule	15 000	1 500 000
31	Coton Hydrophile, Rouleau, Non Stérile, 500 g, pièce	300	6 000
	Gaze Hydrophile, Compresse, Stérile, 10 x 10 cm, 4 plis (40 x 40 déplié)	1 250	1 000 000
32	Sparadrap, à l'Oxyde de Zinc, Microperf. Non Stérile 18cm x 5m rouleau	400	16 000
33	Gants Chirurgicaux, Stériles, Usage Unique, taille 7.5, paire	4 000	200 000
	Gants Chirurgicaux, Stériles, Usage Unique, taille 8, paire	1 400	70 000
34	Gants d'Examen, Non Stérile, Usage Unique Taille Medium (7-8)	30 000	3 000 000
	Gants d'Examen, Non Stérile, Usage Unique, Taille Large (8-9)	10 000	1 000 000
35	Catheter I.V. Type Court, Luer, UU, section 1.30 mm, 18G	100	10 000
	Catheter I.V. Type Court, Luer, UU, section 1.10 mm, 20G	200	20 000
	Catheter I.V. Type Court, Luer, UU, section 0.80 mm, 22G	2 500	250 000
	Catheter I.V. Type Court, Luer, UU, section 0.70 mm, 24G	2 500	250 000
37	Seringue, 3 pièces, Luer, Usage Unique, 10cc	2 500	3 000 000
	Seringue, 3 pièces, Luer, Usage Unique, 5cc	185	296 000

Article 2 : Les Directeurs Généraux des dites entreprises ou leurs représentants dûment désignés, sont invités à se présenter à la Direction Générale de la CENAME, pour l'établissement des projets de marché correspondants.

YAOUNDE le 29 Décembre 2022

Le Directeur Général

DIRECTEUR GENERAL

SALIHOU SADOU

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°002/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 06 OCTOBRE 2022 POUR L'ACQUISITION DE LICENCES WINDOWS 10/11 ENTREPRISE ET OFFICE 2021 PRO (M365 E3). FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

La Société ci-après désignée est, par Décision N°002/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 du 12/01/2023 , déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	EMICO INFORMATIQUE B.P.: 15 067 DLA Tél. : 677 86 40 03	218 133 889 (deux cent dix huit millions cent trente trois mille huit cent quatre vingt neuf)	01

Ledit groupement est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous -Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 5^{ème} étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1049 de la rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala-Cameroun ; Tél : (237)233 421 509/Fax : (237)233 426 950 dans

un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 12 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°002/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 06 OCTOBRE 2022 POUR L'ACQUISITION DE LICENCES WINDOWS 10/11 ENTREPRISE ET OFFICE 2021 PRO (M365 E3).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Ville de Douala,
Autorité Contractante,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de M.MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics

Vu La Circulaire n° 0000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;

Considérant le Dossier d'appel d'offres national ouvert n°

022/AONO/CUD/CIPM/2022 du 06 Octobre 2022

Pour l'acquisition de licences Windows 10/11

. Entreprise et Office 2021 PRO (M365 E3)

Considérant le procès-verbal de la séance du 03 Novembre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport de la sous-commission d'analyse des offres administratives, techniques et financières du 22 Novembre 2022 ;

Considérant la proposition d'attribution N°054/EMH/EWCO/CIPM/CUD/2022 du 28 Novembre 2022 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: La société **EMICO INFORMATIQUE** B.P.:15 067 DLA Tél. : 677 86 40 03 est déclarée attributaire du marché relatif à la Consultation susmentionnée pour les montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	EMICO INFORMATIQUE B.P.: 15 067 DLA Tél. : 677 86 40 03	218 133 889 (deux cent dix huit millions cent trente trois mille huit cent quatre vingt neuf)	01

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 12 Janvier 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT PAYS : CAMEROUN
NOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS)
NUMÉRO DU CRÉDIT : IDA N°61 40-CM
INTITULÉ DU MARCHÉ : L'ACQUISITION DES ORDINATEURS PORTABLES (LAPTOPS) SUPPLÉMENTAIRES.
RÉFÉRENCE DAO NO :001/DAO/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2023 DU 06 JANVIER 2023,**

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La République du Cameroun a sollicité un financement de Banque Mondiale pour financer l'acquisition des ordinateurs portables (laptops) supplémentaires par le projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS), et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché y relatif.

2. Consistance des prestations

Le projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition des ordinateurs portables (laptops) supplémentaires.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de la fourniture est de 57 240 000 FCFA.

4. Participation et origine

La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » Règlement de Passation des Marchés des Emprunteurs sollicitant un Financement des Projets d'Investissement de la Banque mondiale, Edition de juillet 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018 », et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.

5. Consultation du Dossier

Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS, pepsgov.cm@gmail.com et le Spécialiste en Passation des Marchés (SPM), toufo_s@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessous Unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS sise à Bastos au lieu-dit pont Dragages non loin de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), BP 660 Yaoundé-CAMEROUN ; courriel : pepsgov.cm@gmail.com / toufo-s@yahoo.fr de de 08 heures à 17 heures.[\[1\]](#)

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres en français ou en anglais peut être retiré par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement [\[1\]](#) non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA. La méthode de paiement sera le virement bancaire. [\[2\]](#) Le dossier d'appel d'offres sera adressé par dépôt physique. [\[3\]](#)

7. Remises des offres

Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous [\[1\]](#) au plus tard le 02 Février 2023 à 14 heures heure locale. La soumission des offres par voie électronique ou « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à Commission Spéciale de Passation des Marchés du PEPS sis à Bastos au lieu-dit pont Dragages non loin de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), BP 660 Yaoundé-CAMEROUN ; courriel : pepsgov.cm@gmail.com / toufo_s@yahoo.fr¹⁰ mentionnée ci-dessous à 15 heures , heure locale.

8. Cautionnement Provisoire

Les offres doivent être accompagnées d'« une Garantie de l'offre », pour un montant d'un million cent quarante-quatre mille huit cent (1 140 000) francs CFA XAF.

9. Attribution

« Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les [propriétaires effectifs](#) du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation [des bénéficiaires effectifs](#) inclus dans le dossier d'appel d'offres ».]

10. Renseignements Complémentaires

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS sise à Bastos au lieu-dit pont Dragages non loin de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Organisation des nations unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), BP 660 Yaoundé-CAMEROUN ; courriel : pepsgov.cm@gmail.com avec copie à toufo_s@yahoo.fr

YAOUNDE le 6 Janvier 2023

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT PAYS : CAMEROUN
NOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS)
NUMÉRO DU CRÉDIT : IDA N°61 40-CM
TITULÉ DU MARCHÉ : REPROGRAPHIE DES DOCUMENTS TECHNIQUES RÉVISÉS (QUESTIONNAIRES) POUR LA RÉALISATION DU DÉNOMBREMENT PRINCIPAL ET DU MODULE DE BASE 4ÈME RGPH-RGAE.
RÉFÉRENCE DAO NO : 002/DAO/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2023 DU 09 JAN 2023,

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La République du Cameroun a sollicité un financement de Banque Mondiale pour financer la Reprographie des documents techniques révisés (questionnaires) pour la réalisation du dénombrement principal et du module de base 4^{ème} RGPH-RGAE par le projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS), et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché y relatif.

2. Consistance des prestations

Le projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la Reprographie des documents techniques révisés (questionnaires) pour la réalisation du dénombrement principal et du module de base 4^{ème} RGPH-RGAE

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du marché est de 235 732 037 FCFA soit 417 225 Dollars Américains

4. Participation et origine

La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » Règlement de Passation des Marchés des Emprunteurs sollicitant un Financement des Projets d'Investissement de la Banque mondiale, Edition de juillet 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018 », et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.

5. Consultation du Dossier

Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS, pepsgov.cm@gmail.com et le Spécialiste en Passation des Marchés (SPM), toufo_s@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessous Unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS sise à Bastos au lieu-dit pont Dragages non loin de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), BP 660 Yaoundé-CAMEROUN ; courriel : pepsgov.cm@gmail.com / toufo-s@yahoo.fr de de 08 heures à 17 heures.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres en français ou en anglais peut être retiré par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement [\[1\]](#) non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA. La méthode de paiement sera le virement bancaire». La méthode de paiement sera le virement bancaire

[\[2\]](#) dans le compte d'Affectation Spéciale de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, agence centrale de Yaoundé ou auprès des autres agences BICEC, au compte N°335 988 Nom du Client ; « compte d'Affectation Spécial CAS-ARMP. Le dossier d'appel d'offres sera adressé par dépôt physique.

7. Remises des offres

Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous [\[1\]](#) au plus tard le 02 Février 2023 à 14 heures, heure locale. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à Commission Spéciale de Passation des Marchés du PEPS sis à Bastos au lieu-dit pont Dragages non loin de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), BP 660 Yaoundé-CAMEROUN ; courriel : pepsgov.cm@gmail.com / toufo_s@yahoo.fr [insérer le numéro]¹⁰ mentionnée ci-dessous le 02 Février 2023 à 15 heures, heure locale.

8. Cautionnement Provisoire

Les offres doivent être accompagnées d'une caution de soumission pour un montant de quatre millions sept cent mille (4 700 000) francs CFA XAF.

9. Critères d'évaluation

Le soumissionnaire doit fournir preuve à l'appui qu'il satisfait aux exigences ci-après :

i. Critères éliminatoires :

Absence de caution de soumission ;
Avoir au moins dix années d'expérience dans le domaine de l'imprimerie ;
Disposer d'une salle d'impression au moins 100 m² ;
Disposer d'au moins une machine d'imprimerie en quadrichromie ;
Vérifier au moins 75% des critères essentiels

ii. Capacité financière

Le soumissionnaire doit fournir preuve à l'appui qu'il satisfait aux exigences ci-après :

Il doit fournir un état financier certifié par un Expert-Comptable portant sur les cinq (05) dernières années (2017,2018,2019, 2020 et 2021) et avoir une capacité financière minimum de 100 000 000 francs CFA XAF.

iii. Capacité technique et expérience

Le soumissionnaire doit prouver documents à l'appui qu'il satisfait aux exigences ci-après :

Une liste des marchés analogues réalisés par le soumissionnaire (au moins (02) marchés d'impression d'un montant de 50 000 000 FCFA HTVA au moins au cours des cinq (05) dernières années (2016, 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021);

Dispose d'au moins une machine d'imprimerie en quadrichromie ;
Dispose d'au moins deux machines de finition et d'une salle d'impression d'au moins 100 m² ;
Jouit d'une expérience d'au moins dix années dans le domaine de l'imprimerie de façon générale.

10. Attribution

« Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les [propriétaires effectifs](#) du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation [des bénéficiaires effectifs](#) inclus dans le dossier d'appel d'offres ».]

11. Renseignements Complémentaires

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS sise à Bastos au lieu-dit pont Dragages non loin de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Organisation des nations unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), BP 660 Yaoundé-CAMEROUN ; courriel : pepsgov.cm@gmail.com avec copie à toufo_s@yahoo.fr.

YAOUNDE le 9 Janvier 2023

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DECISION N°003/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES
NATIOANAL OUVERT N° 040/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17 OCTOBRE 2022 TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN DRAIN A SODIKOMBO DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 040/AONO/CUD/CIPM/2022 du 17 Octobre 2022 pour les travaux de construction d'un drain a Sodikombo dans l'Arrondissement de Douala5^e ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 16 Novembre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives techniques et financières du 18 Novembre 2022 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 18 Novembre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N°057/EMH/EWCO/CIPM/CUD/2022 du 28 Novembre 2022 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :

Article 1^{er}: L'entreprise ci-après est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionnée pour les montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	ETS SERAYIM BP : 6195 Douala ; Tél. : (237) 677 52 76 77	Cent dix-huit millions trois cent quatre-vingt-quatre mille sept cent seize (212 747 963)	12

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 12 Janvier 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DECISION N°005/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES
NATIOANAL OUVERT N° 031/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17 OCTOBRE 2022 TRAVAUX D'AMENAGEMENT
DES BASES LOGISTIQUES DE BONAMOUSSADI ET DEIDO DANS LA VILLE DE DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Ville de Douala,
Autorité Contractante,**

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 031/AONO/CUD/CIPM/2022 du 17 Octobre 2022 pour les travaux d'aménagement de la base logistique de Bonamoussadi et Deido dans la ville de Douala;

Considérant le procès-verbal de la séance du 23 Novembre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives techniques et financières du 29 Novembre 2022 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 1er Décembre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N°063/EMH/EWCO/CIPM/CUD/2022 du 1er Décembre 2022 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	ETS BATIMENT ET ENTRETIEN BP : 11971 Douala ; Tél. : (237) 698 818 243/691 817 947	Trois cent soixante-dix millions trois cent quatre mille quatre cent quatre-vingt-seize (370 304 496)	12

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 12 Janvier 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

CONSEIL REGIONAL DE L'OUEST

AVIS D'APPEL A MANIFESTER D'INTÉRÊT N° 001/AMI/RO/PCR/RO/CIPM-SPI/2023 DU POUR LA PRESELECTION DES COMPAGNIES D'ASSURANCE POUR L'ASSURANCE MALADIES DES MEMBRES DE L'ORGANE DELIBERANT

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans l'optique d'améliorer les conditions de vie des Conseillers Régionaux, la consommation du budget et de permettre une meilleure exécution physico-financière des projets, le Président du Conseil Régional de l'Ouest, conformément aux dispositions des articles 75 al. 7 et 78 al. 1 du Code des Marchés Publics, lance un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt à l'attention des Compagnies d'Assurances installées dans l'erritoire national et qui seraient intéressées de soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la Sélection d'une Compagnie d'Assurance pour l'Assurance Maladies des Membres de l'Organe Délibérant.

2. Objet

Le présent Avis porte sur la préqualification des entreprises susceptibles d'accompagner la Région de l'Ouest dans la réalisation de la prestation relative à la Sélection des Compagnies d'Assurance pour l'Assurance Maladies des Membres de l'Organe Délibérant.

3. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, devront être déposées à la SIGAMP de la Région au plus tard le Mercredi le 11 Janvier 2022 à 10 heures précises.

Les plis fermés contenant les offres ne devront porter que la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTER D'INTERET U° 001/AMI/RO/PCR/RO/CIPM-SPI/2023 DU POUR LA PRESELECTION DES COMPAGNIES D'ASSURANCE POUR L'ASSURANCE MALADIES DES MEMBRES DE L'ORGANE DELIBERANT.

4. Composition du dossier

Le Dossier de candidature comprend ;

1• Un dossier administratif comportant :

a- Déclaration d'intention de soumissionner timbrée ;

b- Une attestation d'immatriculation en cours de validité ;

c- Une copie de l'attestation de non-redevance ;

d- Un original de l'attestation de non-faillite délivré par le Greffé du Tribunal de Première Instance du domicile ;

e- Un original de l'attestation CNPS certifiant qu'il a effectivement versé à la caisse la somme dont il est redevable et précisant l'objet de la soumission et le numéro de l'Appel d'Offres ;

f- Un original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivré par l'ARMP ;

g- Un original de l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire à laquelle sera domicilié le marché en cas d'attribution. Elle devra être agréée par le Ministre en charge des Finances ;

2- Un dossier technique comportant :

1- Au moins deux (02) références du candidat relatif aux réalisations des prestations similaires au cours des 03 (trois) dernières années (1[^] et dernière page des contrats) ;

2- Compréhension de la mission et présentation de la méthodologie de travail ;

3- Moyens techniques, logistiques ou matériels ;

5. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

- 1- Pièces administratives absentes ou non conformes ou dossier administratif incomplet;
- 2- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3- Dossier ayant obtenu moins de Soixante-dix sur cent (70/100) à l'évaluation technique ;

2 Critères essentiels

L'offre technique de chaque soumissionnaire sera évaluée suivant un système de notation par points, suivant les critères ci-après :

- 4- Références du candidat ; (40 points)
- 5- Compréhension de la mission et présentation de la méthodologie de travail (40 points)
- 6- Moyens techniques, logistiques ou matériels (20 points) ;

Seules les offres techniques qui auront obtenues au moins 70/100 à l'issue de cette évaluation seront retenues pour participer à l'Appel d'Offres National Restreint

6. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la SIGAMP de la Région de l'Ouest

7. Evaluation et publication des résultats

A la suite de la manifestation d'intérêt le marché sera passé après Appel d'Offres National Restreint lancé par Le Président du Conseil Régional de l'Ouest (Maître d'Ouvrage), conformément à la réglementation en vigueur,

BAFOUSSAM le 3 Janvier 2023

Le PRÉSIDENT

FOKA FOKA Hilaire

COMMUNE DE BANDJA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C/BDJA/SIGAMP/CIPM-TBEC/2023 DU 10/01/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE BABONG-FOTOUNI, BANDJA, DEPARTEMENT DE HAUT-NKAM

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) 2023, le Maire de la Commune de BANDJA (Autorité Contractante) lance, pour le compte de la Mairie de Bandja, un Appel d'Offres National Ouvert EN PROCEDURE D'URGENCE Pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classes à l'Ecole Publique de BABONG-FOTOUNI.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment ;

- Travaux préparatoires
- Terrassement
- Fondations
- Maçonnerie-Elévation
- Charpente-Couverture
- Menuiserie- bois et métallique
- Electricité
- Peinture
- VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : 16 000 000 (Seize millions) Francs CFA

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2023

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Bandja, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la commune de Bandja (Secrétariat Général) sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Bandja d'une somme non remboursable de 30 000 (trente mille) francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées commet elles devra parvenir à la commune de Bandja (SIGAMP) au plus tard le 02/02/2023 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention :

« AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT »
N° 03/AONO/C/BDJA/SIGAMP/CIPM-TBEC/2023 DU 10/01/2023 en procédure D'URGENCE Pour les travaux de construction d'Un bloc de deux salles de classes à l'Ecole Publique de BABONG-FOTOUNI, COMMUNE DE BANDJA, DEPARTEMENT DE HAUT-NKAM
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le DAO par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce¹² du DAO, d'un montant de 320 000 (trois cent Vingt mille) FCFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement

Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 02/02/2023 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics sis à la Commune de Bandja.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Dossier administratif incomplet ou non conforme 48 h après l'ouverture,
- Note technique inférieur à 80%
- Offre financière incomplète,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Présence dans le répertoire des entreprises défaillantes publié par le MINMAP

2. Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porter ont sur:

- Présentation de l'offre ;
- Expérience;
- Personnels;
- Méthodologie ;
- Matériels ;

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiées suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le Soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, à la commune de Bandja (SIGAMP) pour l'établissement et la souscription de son marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la commune de Bandja (SIGAWIP), dès publication du présent avis.

BANDJA le 12 Janvier 2023

Le MAIRE

MBOMGNIN Gabriel

COMMUNE DE BANDJA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (PROCEDURE D'URGENCE)N°01/AONO/C/BDJA/SIGAIV1P/CIPIV1-TBEC/2023 DU POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A BAKOUA-FONDJOWIEKWET DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DEPARTEMENT DE HAUT-NKAM.FINANCEMENT: BIP 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) 2023, le Maire de la Commune de BANDJA (Autorité Contractante) lance, pour le compte de la Mairie de Bandja, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la construction d'un bloc Maternel à Bakoua- Fondjomekwet, dans la Commune de Bandja.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires
- Terrassement
- Fondations
- Maçonnerie-Elévation
- Charpente-Couverture
- Menuiserie-bois et métallique
- Electricité
- VRD
- Peinture

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : 25 000 000 000(Vingt cinq millions) Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2023

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Bandja, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Bandja (service du SIGAMP) sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Bandja d'une somme non remboursable de 34 000 (trente-quatre mille) francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées commet elles devra parvenir à ta Commune de Bandja (service du SIGAMP) au plus tard le 02/02/ 2023 à 10 h 00 min, heure locale et devra porter la mention :

« AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT »
N°01 /AONO/C/BAJA/SIGAMP/CIPM-TBEC/2023 DU 10/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN BLOC MATERNEL A BAKOUA- FONDJOMEKWET dans la COMMUNE DE BANDJA, DEPARTEMENT DE
HAUT-NKAM.
(En procédure d'urgence)
Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2023

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le DAO par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 500 000 (cinq cent mille) FCFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 02/02/2023 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics sis à la Commune de Bandja.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Dossier administratif incomplet ou non conforme 48 h après l'ouverture,
- Note technique inférieur à 80%
- Offre financière incomplète,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Présence dans le répertoire des entreprises défaillantes publié par le MINMAP

2. Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porter ont sur:

- Présentation de l'offre ;
- Expérience;
- Personnels;
- Méthodologie ;
- Matériels ;

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le Soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, à la commune de Bandja (SIGAMP) pour l'établissement et la souscription de son marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la commune de Bandja (SIGAMP), dès publication du présent avis.

BANDJA le 12 Janvier 2023

Le MAIRE

MBOMGNIN Gabriel

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°006/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 031/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17 OCTOBRE 2022 TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BASES LOGISTIQUES DE BONAMOUSSADI ET DEIDO DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°005/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 du 12/01/2023, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	ETS BATIMENT ET ENTRETIEN <i>BP : 11971 Douala ;</i> <i>Tél. : (237) 698 818 243 /691 817 947</i>	370 304 496	12

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur, derrière le « Restaurant le Boj », au 5^{ème} étage dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires ci-après, n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent Appel d'Offres pour les motifs suivants,

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
Groupe NET SERVICES/BUILPABUSCO	Absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après à l'ouverture des plis;
AMH CONSULTING GROUP	Offre classée 2 ^{ème} moins disante
ETS SERAYIM	Offre classée 3 ^{ème} moins disante
STE AGAPE LTD	Offre classée 4 ^{ème} moins disante

Sont priés de passer retirer leur soumission sous quinzaine dès publication du présent Communiqué.

Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

COMMUNE DE BANDJA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (PROCEDURE D'URGENCE)N°02/AONO/C/BDJA/SIGAMP/CIPM-TBEC/2023 DU 10/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BANDJA DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DEPARTEMENT DE HAUT-NKAM.FINANCEMENT : BIP 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) 2023, le Maire de la Commune de BANDJA (Autorité Contractante) lance, pour le compte de la Mairie de Bandja, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la construction d'un bloc Maternel (Bawang).

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment ;

- Travaux préparatoires
- Terrassement
- Fondations
- Maçonnerie-Elévation
- Charpente-Couverture
- Menuiserie- bois et métallique
- Electricité
- Peinture
- VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : 25 000 000 000(Vingt cinq millions) Francs CFA

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2023

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Kékem, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la commune de Bandja (service du SIGAMP) sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Bandja d'une somme non remboursable de 34 000 (trente-quatre mille) francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées commet elles devra parvenir à la commune de Bandja (service du SIGAMP) au plus tard le 02/02/2023 à 10 h 00 min, heure locale et devra porter la mention :

« AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT »
N°02 /AONO/C/BAJA/SIGAMP/CIPM-TBEC/2023 DU 10/01/2023 (En procédure d'urgence) POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BANDJA DANS
LA COMMUNE DE BANDJA, DEPARTEMENT DE HAUT-NKAM.
Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2023
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le DAO par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce12 du DAO, d'un montant de 500 000 (cinq cent mille) FCFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 02/02/2023 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics sis à la Commune de Bandja.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Dossier administratif incomplet ou non conforme 48 h après l'ouverture,
- Note technique inférieur à 80%
- Offre financière incomplète,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Présence dans le répertoire des entreprises défaillantes publié par le MINMAP

2. Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porter ont sur;

- Présentation de l'offre ;
- Expérience:
- Personnels;
- Méthodologie ;
- Matériels ;

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le Soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, à la commune de Bandja (service du SIGAMP) pour l'établissement et la souscription de son marché.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la commune de Bandja (service du SIGAMP), dès publication du présent avis.

BANDJA le 12 Janvier 2023

Le MAIRE

MBOMGNIN Gabriel

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 23-001
/AMI/APME/DG/DRHFM/SDFB/SMPA/2023 DU 12 JANVIER 2023 POUR LA CONSTITUTION D'UN
REPERTOIRE DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE SERVICES A L'AGENCE DE PROMOTION DES
PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

N/A

2. Objet

Dans la perspective de constituer un fichier « Fournisseurs et Prestataires » à l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME) pour l'année 2023, le Directeur Général de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'intérêt aux entreprises fournisseurs de biens et de services à l'Agence de Promotion Petites et Moyennes Entreprises (APME) en 07 catégories.

Catégorie 1 : Matériels et consommables informatiques ;

Catégorie 2 : Maintenance (électricité, froid et climatisation, automobile, menuiserie bois/métallique, informatique, bâtiment, télécommunication et réseaux ... ;

Catégorie 3 : Matériel, mobilier et équipements et fournitures de bureaux ;

Catégorie 4 : Communication et événementiel ;

Catégorie 5 : Logistique ;

Catégorie 6 : Etudes générale ;

Catégorie 7 : Autre services (à préciser).

3. Consistance des prestations

N/A

4. Période d'exécution

N/A

5. Participation et origine

La présente consultation est ouverte aux personnes morales installées au Cameroun régulièrement inscrites au registre de commerce et en règle vis-à-vis de l'administration fiscale. Elles devront avoir des compétences jugées satisfaisante dans le domaine des fournitures et des prestations, objet du présent avis de sollicitation à Manifestation d'intérêts.

6. Financement

N/A

7. Remises des offres

Chaque dossier, rédigé en langue française ou anglaise et en cinq (05) exemplaires dont un original et (04) copies marquées comme telles, devra parvenir au service des marchés, du patrimoine et des approvisionnements de l'APME situé à Tsinga Boulevard Rue Sultan Njoya au plutarid **le 15 Février 2022 à 11 h précise.**

Il sera déposé contre décharge et devra être introduit dans une enveloppe portant la mention « **Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêts N° 23-001 /AMI/APME/DG/DRHFM/SDFB/SMPA/2023 DU 12 JANVIER 2023 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE SERVICES DE A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES** ».

NB :

- 1) *Seules les entreprises figurant dans le fichier fournisseurs et prestataires seront sollicités pour les acquisitions par Bons de Commande ;*
- 2) *Les Demandes de Cotations et les Appels d'Offres restent ouverts ;*
- 3) *Le fichier fournisseurs et prestataires est valable pour une durée d'un an renouvelable.*

COMPOSITION DU DOSSIER

8. Composition du dossier

Sous peine de rejet, chaque dossier de candidature devra comprendre un dossier administratif complet et un dossier technique comprenant les pièces suivantes :

Dossier administratif :

Les pièces suivantes devront être produites en original ou en copies certifiées conformes, datant de moins de trois (03) mois.

- a) Une lettre de sollicitation à manifestation d'intérêt timbrée, dument datée, faisant apparaitre la raison sociale, l'adresse et la ou les catégories choisies par l'entreprise ;
- b) Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par la Ministre en Charge des Finances du Cameroun ;
- c) Une copie du registre du Commerce ;
- d) Une photocopie certifiée de la carte de contribuable ou du certificat d'immatriculation;
- e) Une attestation et plan de localisation signés par les services compétents des impôts.

Dossier technique :

- Une note de présentation de l'entreprise ;
- Tout document pouvant justifier la capacité de l'entreprise à réaliser les prestations ;
- Références
- Délai de livraison de quinze (15) jours calendaires au maximum.

9. Critères d'évaluation

Les critères de qualification sont les suivants :

a) Critères éliminatoires :

- Fausse déclaration ou document falsifié.
- Offre technique incomplète.
- Note technique inférieure à 75%

b-Critères essentiels.

Le dossier technique sera évalué sur 50 point sur la base des critères ci-dessous :

N°	Désignations	Note
1	Présentation de l'entreprise	10
2	Capacité financière de l'entreprise	10
3	Délai de livraison	10
4	Références de l'entreprise	10
5	Présentation du dossier	
	- Lisibilité	2.5
	- Pagination	2.5
	- Qualité de la reliure	2.5
	-Respect de l'ordre des pièces demandées	2.5

Seuls les candidats ayant totalisé à l'issue de l'évaluation une note technique supérieure ou égale à soixante-quinze pour cent (75%) seront qualifiés.

10. Renseignements Complémentaires

N/A

11. Evaluation et publication des resultats

N/A

YAOUNDE le 12 Janvier 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

BADGA JEAN MARIE LOUIS

COMMUNE DE NGOMEDZAP

N° 004 /DC/C.NGOMEDZAP/CIPM/2022 DU 12 /12/2022 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE NGOMEDZAP

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Objet
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot TOYOTA pick-up 4x4 ou équivalent

2	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de NGOMEDZAP, au plus tard le 05 janvier 2023 à 9 heures , heure locale, et devra porter la mention suivante : DEMANDE DE COTATION N° 004 /DC/C.NGOMEDZAP/CIPM/2022 DU 28 /09/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE NGOMEDZAP "À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de NGOMEDZAP, au plus tard le 19/01 2023 à 9 heures, heure locale, et devra porter la mention suivante

3	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres, qui se fera en un temps, aura lieu le 05 /01/2023 à 10 heures , heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune DE NGOMEDZAP, dans la salle de réunion de la Mairie de NGOMEDZAP. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.
	Lire plutot L'ouverture des offres, qui se fera en un temps, aura lieu le 19/01/2023 à 10 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune DE NGOMEDZAP, dans la salle de réunion de la Mairie de NGOMEDZAP

4 Autres

Au lieu de ...

N/A

Lire plutot

PIECE N° 2 : REGLEMENT de la cotation

N° 004 /DC/C.NGOMEDZAP/CIPM/2022 DU 12/12/2022

POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA COMMUNE

TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES

N°	Noms des soumissionnaires	Adresse	Conformité de l'offre		Délai de livraison	Prix total
			Oui	Non		

Membres de la Commission interne de Passation des Marchés

Noms et Prénoms	Fonction	Tél.	Signatures

Par ailleurs, les entreprises ayant acquis le dossier de cotation sont priées de passer à la Mairie de NGOMEDZAP pour retirer ledit dossier.

NGOMEDZAP le 6 Décembre 2022

Le MAIRE

TSOUNGUI BLEUE Régine épouse OBAMA Mballa



COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°003/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 040/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17 OCTOBRE 2022 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DRAIN A SODIKOMBO DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA
SEFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°003/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2022 du 12/01/2023, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	ETS SERAYIM <i>BP : 6195 Douala ;</i> <i>Tél. : (237) 677 52 76</i> <i>77</i>	212 747 963	12

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur, derrière le « Restaurant le Boj », au 5^{ème} étage dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 12 Janvier 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

COMMUNIQUE N° 02/23/C/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/U07/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/22/AONO/MINESEC-UGPEST/CSPM/2022 DU 18 OCTOBRE 2022 POUR L'ACQUISITION DE DEUX VEHICULES (UNE CAMIONNETTE ET UN MINI BUS DE 16 PLACES) ET LA FOURNITURE, INSTALLATION, MISE EN SERVICE ET FORMATION DES UTILISATEURS DU GROUPE ELECTROGENE, EN DEUX (02) LOTS SEPARES, AU LYCEE TECHNIQUE DE OMBE (LOT 1 : ACQUISITION DE DEUX VEHICULES ET LOT 2 : FOURNITURE, INSTALLATION, MISE EN SERVICE ET FORMATION DE DEUX UTILISATEURS DU GROUPE ELECTROGENE 200 KVA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Enseignements Secondaires communique :

Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution des fournitures relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert N° 005/22/AONO/MINESEC-UGPEST/CSPM/2022 du 18 octobre 2022 pour l'acquisition de deux véhicules (une camionnette et un mini bus de 16 places) et la fourniture, installations, mise en service et formation de deux utilisateurs du groupe électrogène, en deux (02) lots séparés, au Lycée Technique de Ombe (lot 1 : Acquisition de deux véhicules et lot 2 : fourniture, installation, mise en service et formation de deux utilisateurs du groupe électrogène 200 KVA) :

N° du lot	Adjudicataire	Montant HT HD en FCFA	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Lot 2	SYMPOSIUM ENGINEERING SYSTEMS	Trente-neuf millions huit cent neuf mille(39 809 000)	Quarante-sept millions quatre cent soixante-douze mille deux cent trente trois (47 472 233)	56 jours

Le lot 1 est déclaré infructueux.

Le soumissionnaire susvisé est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué auprès de l'Unité de Gestion du PEST sis au 1^{er} étage de l'Immeuble abritant « la Pharmacie Ecole de Police » face station MRS TSINGA.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres au siège du Projet de l'Enseignement Secondaire Technique (PEST) à la même adresse, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 10 Janvier 2023

Le **MINISTRE**

NALOVA LYONGA

BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL

COMMUNIQUE N°001/C/BUNEC/DG/DAF/SDRFM/CSMA/NM DU 10 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°003/22/AONO/BUNEC/CIPM /2022 DU 28 NOVEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE AU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE DIRECTEUR GENERAL DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL COMMUNIQUE :**

Conformément aux dispositions du dossier d'appel d'offre national ouvert n°003/22/AONO/BUNEC/CIPM/2022 du 28 novembre 2022 pour la fourniture des services de sécurité et de gardiennage au Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC), le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit

N° Lot	Soumissionnaire	Montants TTC (en FCFA)	Délai d'exécution	Observations
Lot 1	DAK GARDIENNAGE SARL	24 441 480	Douze (12 mois)	Offre jugée conforme pour l'essentiel aux exigences du Dossier d'Appel d'Offre
Lot 2		20 034 000		
Lot 3		12 020 400		

L'attributaire **DAK GARDIENNAGE SARL BP : 1023 Yaoundé, tel : 222 21 54 78** est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Direction des affaires Administratives et Financières du Bureau National de l'Etat Civil, Sous-direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés et des Approvisionnements, pour établissement des lettres-commandes correspondantes.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de main-levée de la caution de soumission.

YAOUNDE le 10 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YOMO ALEXANDRE MARIE

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES**COMMUNIQUE N° 131/22/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG. /- PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE LA CONSULTATION N° 01/22/DC/MINESEC/CIPM/2022 DU 30 NOVEMBRE 2022**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires COMMUNIQUE :

L'Entreprise ci-après désignée est déclarée attributaire de la Consultation susmentionnée, pour l'entretien et maintenance des ascenseurs du Ministère des Enseignements Secondaires, de la manière suivante :

N°DC	OBJET	ATTRIBUTAIRE	IMPUTATION	MONTANT TTC FCFA	DELAIS (Mois)
01	Gardiennage des locaux du Ministère des Enseignements Secondaires.	AFRICA OMNIBUSINESS	57 25 107 03 390000 361481	34 998 086,3	12 (Janvier-Décembre 2023)

Le responsable de ladite entreprise est invité à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec le **Service des Marchés Publics**, bâtiment "C" **porte 813**, pour l'établissement des projets de Lettres-Commandes correspondants.Les autres soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine, au **Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés**, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.Le présent communiqué tient lieu de **mainlevée de caution de soumission**. /-

YAOUNDE le 29 Décembre 2022

Le **MINISTRE****NALOVA LYONGA**

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N°001/SNI/DG/DAG/DAG.A/AGS/23 DU10 JANVIER 2023_POUR LA FOURNITURE EN DEUX LOTS INDEPENDANTS DES PRESTATONS DE SERVICE D'ASSURANCES A LA SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT DU CAMEROUN (SNI)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

N/A

2. Objet

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) lance en procédure d'urgence, un Avis de Sollicitation de Manifestation d'Intérêt à l'intention des Compagnies d'Assurances et de Réassurances, qui désirent participer à la pré-qualification pour la fourniture des prestations ci-après indiquées, sur financement du Budget de la SNI, pour une période couvrant les exercices budgétaires 2023 et 2025.

3. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Avis de sollicitation de manifestation d'intérêt, portent sur :

LOT N° 1 : Assurance Maladie Groupe, Frais Funéraires, Assistance et Evacuation Sanitaire du personnel de la SNI;

LOT N° 2 : Globale Dommages des propriétés immobilières de la SNI.

4. Période d'exécution

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet Avis de Sollicitation de Manifestation d'Intérêt est ouverte aux compagnies d'assurances et de réassurances exerçant au Cameroun, justifiant d'une expérience et d'une notoriété avérées dans le domaine des prestations ci-dessus, et dûment agréées par le Ministère des Finances et la CIMA.

N.B. : Conformément à l'arrêté n° 038-CAB/PM DU 15 MAI 2014 mettant en vigueur les dossiers types d'appels d'offres relatifs aux marchés d'assurances, la gestion des polices d'assurance objets du présent Avis de Sollicitation de Manifestation d'Intérêt sera assurée à l'issue de l' Appel d' Offres Restreint par **ASCOMA Cameroun, BP 544 Douala – Téléphone 233 42 08 39 – Téléfax 233 42 61 75.**

6. Financement

Budget de la SNI

7. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt rédigées en français ou en anglais doivent être produites en quatre (04) exemplaires, dont l'original et trois (03) copies marquées comme tels dans une enveloppe fermée et scellée ne comprenant ni cachet, ni indication sur l'identité du candidat. Elles devront parvenir au secrétariat de la Direction des Affaires Générales de la SNI, porte 133 de l'Immeuble siège de la SNI, téléphone 222 22 44 22, BP 423 YAOUNDE au plus tard le **_16 FEVRIER 2023_** à 10heures, heure locale. Elles porteront la mention :

« AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N°_001_/SNI/DG/DAG/DAG.A/AGS DU _10 JANVIER 2023 POUR LA FOURNITURE EN DEUX LOTS INDEPENDANTS DES PRESTATONS DE SERVICE D'ASSURANCES A LA SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT DU CAMEROUN (SNI) ».

N.B. Le candidat prendra soin de préciser le lot choisi.

8. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes :

4.1. Volume A (Pièces administratives)

Le volume A comprend les documents suivants, en originaux ou copies certifiées conformes, datant de moins de trois (03) mois, et valables pour l'exercice en cours :

- Une lettre de motivation dûment signée par le candidat ;
- Une copie de l'attestation d'immatriculation en cours de validité, certifiée par les services compétents ;
- Une attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal compétent du domicile du candidat ;
- Un certificat d'imposition ;
- Une attestation de non redevance ;
- Une attestation de localisation ;
- Une attestation certifiant que le candidat a satisfait ses obligations vis-à-vis de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque de premier ordre agréée par le MINFI ;
- Un agrément du Ministère en charge des Finances et
- Une attestation justifiant l'adhésion du candidat aux dispositions du Code des Assurances de la CIMA.

N.B. : Il est précisé que l'absence de l'une des pièces ci-dessus entraînera l'irrecevabilité et par conséquent, le rejet pur et simple de la candidature.

4.2. Volume B (Dossier Technique)

Le dossier technique devra comprendre :

- La présentation de la structure ;
- Les références du candidat pour les cinq (05) dernières années avec indication du chiffre d'affaires réalisé ;
- Une convention datant de moins de cinq ans avec ASCOMA CAMEROUN ;
- Un système de TIERS PAYANT avec cartes biométriques ;
- Le chiffre d'affaires (CA) dans la branche concernée ;
- Les modalités de déclaration et de réparation des sinistres (procédure de déclaration et délais de réparation) ;
- Une description détaillée des garanties couvertes ;
- La liste du réseau des prestataires (Hôpitaux, Cliniques, Pharmacies et Laboratoires) dans les 10 régions du Cameroun.
- Autres facilités liées à la gestion des prestations à assurer.

9. Critères d'évaluation

L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur la base des critères ci-dessous :

CRITERES ELIMINATOIRES

- Fausse déclaration ou falsification des documents ;
- Un système de TIERS PAYANT avec cartes biométriques ;

- Convention de Gestion avec ASCOMA CAMEROUN
- Note technique inférieure à soixante-quinze (75) points sur cent (100).

CRITERES ESSENTIELS

N°	Critères	Points
1	Présentation générale de l'offre (reliure, lisibilité et intercalaires)	5
2	Références du candidat pour les 3 dernières années dans le domaine de l'assurance maladie groupe, assistance et évacuation avec des entreprises de plus de 50 salariés d'un montant minimum de 35 millions de F CFA TTC (1 ^{ère} et dernière page du marché signé)	20
3	Une convention de GESTION avec ASCOMA CAMEROUN (datant de moins de 05 ans)	15
4	Un système de TIERS PAYANT avec cartes biométriques;	15
5	Représentativité sur le territoire national	10
6	Capacité financière (CA supérieur à 2 milliards = 15 pts (CA compris entre 1 et 2 milliards = 5 pts	10
7	Modalité de règlement des sinistres	5
8	Types de dommages ou risques pris en charge	10
9	Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	10
TOTAL		100

Seuls les candidats ayant obtenu une note technique minimale de soixante-quinze (75) points sur cent (100), seront retenus à l'Appel d'Offres Restreint qui sera lancé à la suite de cette pré-qualification.

10. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du secrétariat de la Direction des Affaires Générales (porte 133) Immeuble siège SNI, téléphone : 222 22 44 22 ou par mail sni@sni.cm ldipanda@sni.cm.

11. Evaluation et publication des resultats

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun publiera par voie de communiqué officiel, la liste des candidats présélectionnés à qui il adressera le Dossier d'Appel d'Offres Restreint pour la réalisation des prestations sollicitées. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un candidat n'implique aucune obligation de la part de la SNI de l'inclure dans la liste restreinte.

YAOUNDE le 10 Janvier 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

YAOU AISSATOU

AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

COMMUNIQUE N°0001/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 11 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°007/DC/ANRP/CIPM/2022 DU 08 DECEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE AU SIEGE DE L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION ET DANS SES ANTENNES REGIONALES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence Nationale de Radioprotection, Communique :

Conformément aux dispositions de la Demande de Cotation N°007/DC/ANRP/CIPM/2022 du 08 décembre 2022 pour la fourniture des services de gardiennage au Siège de l'Agence Nationale de Radioprotection et dans ses antennes régionales, les résultats de la Consultation se présentent comme suit :

N° du Lot	Noms des soumissionnaires	Conformité de l'offre		Prix total TTC	Rang	Observations
		OUI	NON			
Lot unique	AFRICA OMNIBUSINESS SARL	OUI		12 mois	29 907 900	1 ^{er} Adjudicataire de la lettre-commande AFRICA OMNIBUSINESS SARL BP : 276 Garoua

Le Directeur Général de la société adjudicataire est par conséquent invité à se présenter à la Direction Générale de l'ANRP, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du présent contrat de lettre-commande.

Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

YAOUNDE le 11 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

SIMO AUGUSTIN

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !